

TRIBUNE

HEBDOMADAIRE



DU PARTI

SOCIALISTE

UNIFIÉ

PRIX : 60 centimes

N° 144. — 13 AVRIL 1963

LAOS : une guerre qui n'en finit pas... (Page 5.)

Les investissements étrangers en France et en Europe (Page 4.)

Poursuite de l'agitation sociale

après la reprise du travail dans les mines

(Lire page 8.)

Loire-Atlantique :

Un département qui refuse de se laisser mourir

(Lire en page 10 la dépêche de notre correspondant à Saint-Nazaire.)

EDUCATION NATIONALE

grèves les 23 et 24 Avril

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

grève le 25 Avril

P et T et RTF

mouvements envisagés

Numéro spécial du 1^{er} Mai

(16 pages)

A l'occasion du 1^{er} Mai Tribune sortira son numéro 146 (daté du 27 avril) sur 16 pages.

Ce numéro sera principalement axé sur les problèmes sociaux et économiques nationaux et régionaux, chaque région ayant la parole.

A cet effet, nous avons prévu de doubler notre tirage. Prenez dès maintenant vos dispositions.

Passez vos commandes, 54, bd Garibaldi, Paris-15°. Tél. SUF 19-20, avant le 22 avril.

Les maires du Finistère ne sont pas contents...



(Agip.)

Fatigués d'émettre, depuis dix ans, des vœux réclamant une juste répartition du produit de la taxe locale, les maires de toutes les communes du Finistère ont organisé, samedi, des manifestations dans les différents chefs-lieux d'arrondissement. Ceints de leurs écharpes tricolores (sur notre photo, les maires de l'arrondissement de Châteaulin), ils se sont rendus en cortège aux préfectures et sous-préfectures pour déposer une motion.

On sait que l'essentiel des ressources commu-

nales (Tribune a traité ce problème dans son numéro 143 daté du samedi 6 avril) provient de la taxe locale : taxe de 2,75 p. 100 du produit des ventes au détail, taxe de 8,5 p. 100 sur les ventes à consommer sur place, meublées... dont le régime a été fixé par ordonnance (ordonnance et décret du 7 janvier 1959). Les communes en perçoivent 2,10 p. 100 dans le premier cas et 6,40 p. 100 dans le second, le reste allant au département et à un fonds de péréquation.

Les deux Eglises

— « Mineur, tu es mon frère en Dieu », expliquait un prêtre à l'un des mineurs qui faisaient la grève dans les charbonnages français. « Je suis solidaire de ta lutte. Compte sur moi. Je rappelle à cette occasion à tous nos frères chrétiens qu'ils doivent lutter avec toi, aujourd'hui, en adhérant au syndicat qui réunira dans leur entreprise, et au-delà de leur entreprise à leurs frères du monde entier, qui luttent pour leur liberté. »

— « C'est bien les curés ! » remarqua un monsieur de l'U.D.T. qui écoutait le prêtre. « Comme les faibles, ils sont toujours avec le plus fort. Le mineur aujourd'hui est le plus fort. Les syndicats sont les plus forts. Les prêtres sont avec eux. »

Huit jours après, la grève avait pris fin :

— « Même les prêtres ont été avec nous », expliquait un mineur à un électricien, qui avait fait la grève en même temps que les mineurs.

— « Ça, c'est vrai. C'était même rudement chouette ! »

— « Vous savez », intervint le monsieur de l'U.D.T. qui s'était déguisé en ouvrier, « l'U.N.R.-U.D.T. était aussi avec vous. Elle aime les syndicats ! »

— « D'où qui vient qu'il y a ? » demanda le mineur à l'électricien.

Le monsieur de l'U.D.T. continua :

— « L'U.N.R.-U.D.T. veut seulement que vous n'adhériez pas à des syndicats qui encouragent la lutte entre les classes. Autrement, vous êtes libres de choisir votre syndicat. »

— « Pas mal », fit le mineur. « Voilà bien du bourgeois. Pendant la grève quand l'Eglise était avec nous, l'U.N.R.-U.D.T. désapprouvait l'Eglise. Après la grève, quand l'Eglise n'a plus de raisons pour nous soutenir à la face du monde entier, l'U.N.R.-U.D.T. s'approche doucement et nous explique : « Maintenant, c'est moi, votre Eglise. Quand vous voulez jouer aux pauvres, en refusant de gagner votre pain, écoutez l'Eglise des pauvres. Ecoutez bien les prêtres. Ils ont l'expérience de la pauvreté. Mais quand vous voulez jouer aux riches, en demandant qu'on vous enrichisse, écoutez l'Eglise des riches : écoutez l'U.N.R.-U.D.T. Elle vous montrera comment vous en-

richir. Car elle sait comment on devient riche. »

— « Il y a donc deux Eglises, cher monsieur ? » demanda l'électricien. « L'Eglise des pauvres et l'Eglise des riches ? »

— « Vous ne comprenez rien à rien décidément mon pauvre ami ! » s'indigna le monsieur. « Je voulais dire que l'U.N.R.-U.D.T. poursuivait le même but que l'Eglise catholique. Elle veut la paix sociale. »

Le mineur intervint :

— « Bien sûr, cher monsieur, mais le mobile diffère. L'Eglise veut la paix entre les hommes, parce que c'est la paix qui favorise la fraternité. L'U.N.R.-U.D.T. veut la paix entre les classes, parce que c'est la paix qui favorise le profit. Malheureusement, pour l'U.N.R.-U.D.T., c'est le travailleur qui décide s'il s'appauvrira temporairement pour s'enrichir durablement, en commençant la grève. »

— « Or, ce n'est pas l'U.N.R.-U.D.T., ni l'Eglise qui ont appris au travailleur à se libérer par la grève : c'est le marxisme », constata l'électricien.

— « Voilà d'ailleurs pourquoi l'U.N.R.-U.D.T. ne veut pas que les syndicats soient marxistes », dit le mineur. « L'ouvrier se libérerait totalement au bout d'une grève à mort. Alors, adieu le profit et vive la liberté ! »

— « Où avez-vous lu tout ça ? » demanda le monsieur de l'U.D.T., interloqué.

— « Mais voyons ! Dans votre journal ! Vous ne le lisez donc pas ? Celui-là même qui s'appelle « La Nation ». Son titre me fait toujours rire ! Quand j'ai lu l'éditorial de son numéro de 8 avril, cette fois, j'ai éclaté », dit le mineur.

— « De rire », exposa l'électricien.

Le bouton

— Tenez, j'ai rencontré hier un monsieur de l'U.N.R.

— A quoi avez-vous reconnu qu'il était U.N.R. ?

— Il m'a dit qu'il était seul compétent pour recoudre le bouton de son veston.

— Il n'était donc pas forcément U.N.R. ?

— Si, parce qu'il m'a dit : « Voyez-vous, je suis seul compétent pour recoudre ce bouton. Eh bien ! de Gaulle est seul compétent pour recoudre la France. Car elle est déchirée. »

— C'était un poète. Ou bien un fou.

— Je ne sais pas. Mais je lui ai répondu que c'était de Gaulle qui l'avait déchirée pour pouvoir la recoudre ensuite à sa taille.

— Et alors, qu'est-ce qu'il a dit ?

— Rien. Il m'a envoyé un coup de poing dans la figure.

La crise téléphonique

Le téléphone va être installé entre le Kremlin et la Maison-Blanche. Nous avons demandé à quelques personnes de nous dire ce qu'elles pensaient de cette installation.

Première réponse : « Je ne peux pas vous dire. Je ne me rends pas compte : je n'ai pas le téléphone. »

Deuxième réponse : « C'est marrant. »

Troisième réponse : « Ils ne se téléphoneront jamais ! »

Quatrième réponse : « Ça permettra de couper le téléphone. Avant, il fallait toujours couper Berlin en deux, avec un mur ou avec autre chose. Avant Berlin, c'était l'Europe qu'il fallait séparer avec un rideau de fer. »

Cinquième réponse : « Les crises seront moins théâtrales. Si le téléphone est coupé, il restera toujours le courrier ordinaire. Puis les ambassadeurs. »

La bête

— Ils nous embêtent, déclara le président de la République.

— Qui ça, monsieur le président, demanda le ministre.

— Eh bien, les syndicats, voyons !

— Mais certainement, monsieur le président.

— Vous, non. Moi, ils m'embêtent.

— Pourquoi cette distinction ? Je suis ce que vous êtes. Si les syndicats vous embêtent, ils m'embêtent aussi.

— Vous êtes plat, mon vieux.

— Je suis comme je suis, monsieur le président.

— N'empêche que les syndicats m'embêtent.

— Pourquoi ?

— Je ne sais pas.

— Comment ? Vous ne savez pas, monsieur le président ?

— Ça arrive, vous savez. Il y a des moments où on ne sait plus !

Le pauvre

— Au fond, ce qui manque vraiment à l'U.N.R., c'est bien ce que disait Maurice Clavel dans « Notre République » de l'U.N.R.-U.D.T. du 22 mars. C'est un pauvre.

— Pour quoi faire ?

— Je ne sais pas. Ils n'ont pas l'air de savoir comment c'est fait, un pauvre. Alors au moment des grèves des mineurs, ces histoires de quinzaines de vingt mille francs, et ces petites affaires de laitier qui ne passe plus le matin, ça les dépasse. Alors la faim, la grève, la tuberculose, tout ça, c'est touchant, bien sûr, mais c'est un problème difficile.

— Vous allez peut-être un peu trop loin ?

— Je constate seulement. Il ne me serait jamais venu à l'idée, au moment des grèves, de réclamer un pauvre.

La dernière chance

— De Gaulle aurait voulu parler aux mineurs pour leur dire que leur grève, c'était de la rigolade.

— Oui, je sais. C'était dans « Candide ».

— Vous avez lu aussi le truc sur l'élection de Debré. Le groupe parlementaire U.N.R. a retardé la réélection de son président pour que Debré puisse se faire élire, d'abord, à la Réunion.

— C'est curieux.

— Vous trouvez ?

— Oui. On dirait que les parlementaires U.N.R. se sentent insuffisants, pour la première fois, pour construire un parti. Debré est leur dernière chance.

— Au fond, quand ils se moquent des tendances de notre parti, j'ai toujours l'impression qu'ils envient notre vitalité.

— Peut-être.

— Vous n'avez pas remarqué qu'ils parlent maintenant de la tendance Debré, de la tendance Pompidou, de la tendance « jeunes Turcs », etc.

— Bah ! ils finiront bien par aller à Alfortville !

Les bureaux du parti

— J'ai beaucoup apprécié l'article d'André Frossard, dans « Candide » de la semaine dernière.

— Oui, je trouve cela très bon.

— Remarquez que vous n'êtes pas le seul !

— Vous voulez dire par là que je suis un U.N.R. ?

— Non, je ne voulais rien dire du tout.

— Bon. Je continue. Je trouve charmant son entrefilet sur les grèves. Il dit que cette histoire de mineurs qui ont mal aux poumons et qui sont mal payés, cela n'est qu'un détail. Que cela n'a pas de rapport avec la politique. Alors, le P.S.U. en profite pour dénoncer les « méfaits du pouvoir gaulliste ».

— Sa critique va donc assez loin à l'égard du P.S.U. ?

— Elle va encore plus loin : si Edouard Depreux voulait décréter la grève générale, dit-il, ce décret n'aurait d'effets que sur les bureaux du parti !

— C'est cruel, vous ne trouvez pas ?

— Non, c'est amusant.

La fièvre aphteuse

— M. Vallon, vous savez, l'ancien député U.D.T., il explique, dans le journal de son parti, que s'il a été battu, c'est à cause de la fièvre aphteuse.

— Ah ! bon.

— Eh bien, oui ! Parce que le spécialiste de la fièvre aphteuse, c'est évidemment le vétérinaire. Il entre ainsi dans toutes les fermes. Il connaît les gens, comprenez-vous. Alors, quand il a été question d'une élection, les gens ont demandé au vétérinaire de se présenter pour les défendre.

— Alors qu'ils ne l'ont pas demandé à Louis Vallon ?

— Eh ! non. Que voulez-vous ? Mais remarquez qu'il y a d'autres facteurs qui ont joué...

— Ils pouvaient toujours jouer ; ils faisaient la grève !

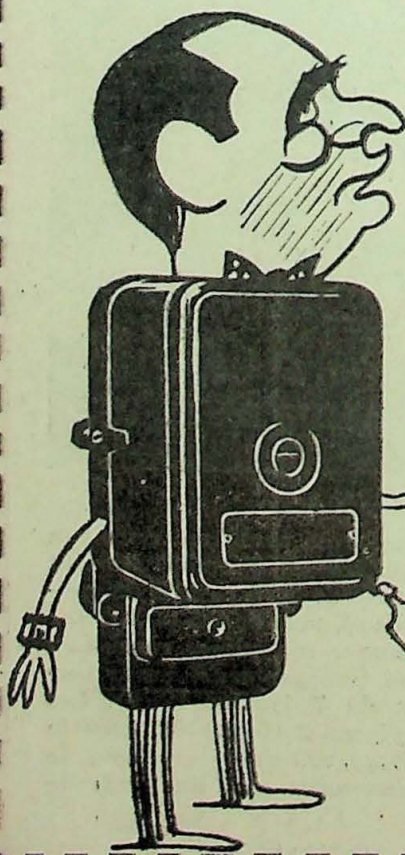
— Idiot ! Pas les facteurs : les facteurs !

— Ah ! oui. Je comprends maintenant.

— Quoi !

— Eh bien ! je ne sais pas...

LE DESSIN DE JEAN CHARLET



— Les salaires, c'est simple :
1,51 + 0,77 + 3,10 + 4,22 = ...

président "compte-gouttes"

un compteur "compte-gouttes" ça se remplace !

LES BONNES PUBLICITÉS (suite)

LE BILLET

DE JEAN BINOT

A la manière de...

M. MISSOFFE n'est pas seulement ministre de quelque chose, il est aussi philosophe — et prophète — à ses heures. C'est ainsi qu'il écrit dans son canard, modestement dénommé Mon Quartier, que, « pour n'avoir pas voulu croire que leur formule était périmée, les partis politiques ont été démolis. Parce qu'ils se cramponnent à des slogans dépassés, les syndicats subiront le même sort. »

S'il est permis de donner dans le genre et de missoffer à notre tour, voici un premier essai : « Pour s'être payé la tête des Français depuis cinq ans, la gaullarchie a fatigué beaucoup de monde. Parce qu'elle se cramponne à l'idée que ça peut durer toujours, elle finira par se casser... la physiologie. »

LE GOUVERNEMENT ET LE RÉGIME SONT TOUCHÉS

LES mineurs ont bien mérité de la classe ouvrière et de la démocratie. Leur allant, leur courage, leur unité ont infligé un rude coup, non seulement au gouvernement de M. Pompidou, mais au régime et à son incarnation la plus prestigieuse. Si l'on examine les événements avec un peu de recul, on s'aperçoit que le fait essentiel, c'est l'échec du texte de réquisition, symboliquement signé à Colombey-les-Deux-Eglises, ce lieu haut du pouvoir personnel. Ceux qui nient la lutte des classes l'ont pratiquée avec vigueur contre les travailleurs. Ceux qui s'élèvent contre toute velléité de politisation des grèves — comme si un mouvement d'une telle envergure n'était pas politique au meilleur sens du terme — les ont politisées.

Toute la mystification U.N.R.-U.D.T. sur « l'année sociale » a été balayée par les événements. Les gaullistes ont voulu une épreuve de force. Les mineurs, appuyés par l'opinion publique, ont splendidement relevé le défi. La réquisition n'a pu être appliquée.

M. Missoffe, le « gaffeur », a révélé que l'on se proposait de faire subir aux syndicats le même sort qu'aux partis qui ont été « démolis ». Nous ne sommes pas naïfs au point de croire que ce dessein est abandonné ! La vigilance, la cohésion s'imposent plus que jamais, car la lutte est loin d'être terminée. Un compromis, conforme au rapport actuel des forces, dont on peut bien entendu discuter tel ou tel détail, a provisoirement mis fin aux grèves. Il y aura des rebondissements. Mais un point est acquis : les syndicats ne sont pas « cassés », car la réquisition est restée lettre morte.

La lutte des mineurs a déjà eu de profondes répercussions. Elle a entraîné, dans le secteur public et même dans le secteur privé, quelques augmentations de salaires. Comme l'a souligné André Merlot, secrétaire de la C.G.T., dans « La Vie Ouvrière », « elle a facilité l'obtention des 4 semaines de congés payés dans les produits chimiques, la sidérurgie, et diverses branches de l'alimentation ». C'est contre le pouvoir que ces avantages ont été obtenus. Marcel Gonin, dans son éditorial de « Syndicaliste C.F.T.C. » peut rappeler avec quelque

malice qu'« en juin 1958, reçus par le Premier président de la IV^e République, les représentants de la C.F.T.C. s'entendirent répondre par lui qu'il n'avait pas de prédécesseur », et souligner « qu'aujourd'hui, en l'amenant à dire non à la grève, les mineurs en ont fait le successeur de Laniel ».

Son mépris pour « l'intendance » a porté ses fruits.

Les statistiques les plus officielles confessent que, si la production industrielle s'est accrue de 36 % depuis 1958, et si les salaires minima se sont élevés du même pourcentage, les prix à la consommation ont subi une hausse de 23 %. Les salaires réels — les seuls qui comptent — n'ont donc été augmentés que de 13 %, soit à peine plus de 2 % par an, chiffre notamment inférieur à celui des progrès de la production et de la productivité. Les travailleurs (et plus encore les vieux) ont donc été frustrés d'une partie importante de la richesse nationale qu'ils ont contribué à accroître. La hausse des produits alimentaires est la plus choquante : le prix de la viande sur pied n'a cessé de baisser, mais le prix du bifteck n'a cessé de monter. Devons-nous reprendre pour notre propagande cette histoire que racontaient à l'aube de la III^e République les pionniers du socialisme français, groupés autour de Jules Guesde et de son journal *L'Egalité* : un paysan se rend au marché pour vendre un mouton, produit de son élevage. Avant de rentrer chez lui, il passe chez le boucher avec l'intention d'y acheter un gigot qu'il rapportera à son épouse. Cette acquisition lui coûte très exactement la somme qu'il avait obtenue comme prix de son mouton ! Les circuits de distribution n'ont pas été améliorés depuis cette époque. Ils sont ridiculement anachroniques. Les travailleurs des campagnes ne sont pas rémunérés décemment et ceux des villes payent trop cher la nourriture de leurs familles.

Les téléspectateurs, victimes de l'intoxication d'une R.T.F. au service du gouvernement et non de la nation, avaient entendu dire que de tels abus n'existaient que sous la défunte IV^e République, dont les com-

ploteurs du 13 mai 1958, gaullistes et O.A.S. alors étroitement unis, nous avaient heureusement libérés, avec la complicité active ou passive des chefs de plusieurs partis traditionnels. La preuve est aujourd'hui administrée que l'inflation n'est pas un mal spécifiquement démocratique et qu'elle n'épargnera pas les régimes autoritaires. Les 2.000 milliards d'anciens francs de dépenses militaires, donc improductives, Pierrelatte, la force de frappe, les explosions nucléaires, sont directement ou indirectement, en grande partie, payés par les travailleurs pour lesquels on construit de moins en moins de logements locatifs, et dont beaucoup d'enfants se voient refuser l'accès, non seulement de l'enseignement secondaire et supérieur, mais des centres d'apprentissage, tandis que les gaspillages inhérents à la politique dite de grandeur sont générateurs de vie chère : ils réduisent les ressources dont on dispose pour les investissements, donc pour l'expansion, ainsi que pour la consommation.

Entre les tableaux dressés par le général de Gaulle, grande vedette de la télévision (provisoirement en chômage !) et la réalité, avec laquelle il n'a certes pas conclu un pacte de non-agression, le divorce est de plus en plus net. Les sondages d'opinion publiés jusque dans la presse la plus conformiste, attestent que la popularité du chef de l'Etat est en régression. On ne s'attaque plus au seul « entourage », on ne concentre pas les critiques contre M. Pompidou qui a remplacé, non sans brio, M. Debré, dans les fonctions de bouc émissaire.

Toutes les illusions de ceux qui croyaient améliorer le régime ou composer avec lui s'envolent les unes après les autres. Seule, une opposition résolue, fondée à la fois sur l'union des forces de gauche et sur le renouveau qui mènera à la démocratie socialiste, permettra la libération de notre pays du joug qui pèse sur lui, sous le règne de de Gaulle-vie chère.

Merci aux mineurs qui ont ouvert tant d'yeux masculins et féminins !

Edouard Depreux.

De Gaulle prépare son offensive contre le droit de grève

S'IL y a une chose que la bourgeoisie ne pardonne jamais, c'est sa propre peur. Sa panique de la Commune, elle a mis un siècle à ne pas l'oublier. Le régime gaulliste n'oubliera pas non plus de sitôt la grève des mineurs.

En effet, le succès des grévistes aurait pu être plus grand, par une action plus soutenue, l'échec n'en est pas moins sensible pour le pouvoir. Comment empêcher le retour des choses, comment éteindre, entre les mains de la classe ouvrière, l'arme dangereuse de la grève, telle est donc aujourd'hui la grande question pour nos princes.

« La Taft-Hartley » pour la France

Certes, ils ne sont pas aussi maladroits que l'inénarrable M. Missoffe, avouant tout cru qu'il veut « briser » les syndicats. L'échec de la réquisition les rend plus prudents. Ils n'oseront pas une attaque de front, comme la suppression pure et simple du droit de grève pour les travailleurs de l'Etat. Ils essaieront plutôt de neutraliser les syndicats en les intégrant dans la machine économique bourgeoise, d'émasculer le droit de grève en le soumettant à une législation appropriée.

Ils pensent que les lendemains d'une grève sont une période favorable pour ce genre d'opération. N'est-ce pas le moment ou jamais de faire miroiter les avantages d'une « bonne législation » qui permettrait de résoudre les conflits sociaux sans que les ouvriers soient contraints de ces-

ser le travail ni de se serrer la ceinture ? Dès mardi matin, l'éditorialiste de « La Nation », le quotidien confidentiel de l'U.N.R., estimait urgent « d'étudier et de faire voler par le Parlement une législation sur le droit de grève comparable à celle des Etats-Unis ».

La législation des Etats-Unis, faut-il le rappeler, c'est la fameuse loi Taft-Hartley, votée à l'époque du maccarthysme et considérée comme une infamie par les syndicats américains les plus modérés.

Ce que serait la loi Taft-Hartley pour la France, il est facile de l'imaginer. Les « républicains sociaux » de Chaban-Delmas et Debré, ancêtres de l'U.N.R., avaient déjà préparé un tel projet. Les dispositions principales méritent d'en être connues.

Bien entendu, le droit de grève est d'abord solennellement confirmé. Mais la Constitution ne dit-elle pas que ce droit s'exerce « dans le cadre fixé par la loi » ? Le nouveau texte va donc préciser quelles grèves seront légales, la première condition étant d'abord qu'elles soient décidées par l'ensemble du personnel, à bulletin secret, à la majorité absolue.

Les défenseurs du projet ne manqueront pas de souligner le caractère hautement démocratique de cette mesure. Il s'agit, en réalité, d'atomiser la résistance ouvrière, de placer chaque ouvrier, isolément, en face du patron, de mettre ainsi entre parenthèses, au moment le plus décisif, l'instrument de conscience collective que constituent non seulement les syndicats mais encore toute détermination prise publiquement en commun.

Du moins la grève ainsi décidée serait-elle indiscutablement légale ? Même pas. Elle ne pourrait s'engager effectivement qu'à l'issue d'une période d'apaisement (les Américains, plus cyniques, parlent de « cooling period » ; période de refroidissement) consacrée à une tentative de conciliation par des arbitres que les parties devraient désigner. Enfin si la grève avait lieu quand même, après l'échec des arbitres (et malgré les pressions, manœuvres et marchandages dont cette période serait riche) un nouvel arbitrage obligatoire serait confié à des « magistrats du travail » qui rendraient sentence exécutoire et pourraient l'étendre à toutes les industries d'une même branche.

Il ne resterait en fait, on le voit, pratiquement rien du droit de grève. A quoi l'on objectera sans doute qu'un tel projet a peu de chances de passer sans déclencher une opposition très vive de tous les syndicats. Sous cette forme, il est vrai que la ficelle est un peu grosse. Mais il demeure l'idée d'un « juste salaire », le principe de la fixation « scientifique » des salaires, dans le cadre d'une politique générale des revenus, par des magistrats, des sages ou des techniciens de la planification. Cette idée-là — qui est moins choquante, moins unanimement rejetée — contient déjà tout le reste.

« Objectivation des salaires »

C'est là ce que les économistes distingués appellent dans leur jargon l'« objectivation des salaires ». Le salaire devient une matière à discussion objective ; le travail une mar-

chandise dont on essaye de déterminer rationnellement la valeur... Qu'on y prenne garde, c'est là une mystification dont le modernisme apparent et la prétention savante peuvent faire illusion.

La commission Massé était une première tentative. Or, les syndicats en ont discuté les conclusions, ils n'en ont à aucun moment réfuté le principe, et c'est là ce qui est dangereux.

N'est-il pas clair, en effet, que le prix d'une marchandise n'est pas un fait « objectif » mais le résultat du rapport des forces entre le vendeur et l'acheteur ? N'est-il pas clair que la valeur du travail, en particulier, dépend du rapport des forces entre les travailleurs et les employeurs ? Admettre en quoi que ce soit l'« objectivation », c'est tourner le dos à cette réalité de la lutte des classes, au caractère insurmontable des oppositions d'intérêt entre les acheteurs et les vendeurs de la force de travail.

Mais faut-il aller si loin pour dénoncer la mystification ? Ne suffit-il pas de se demander qui sont ces prétendus savants, ces purs esprits qui viennent arbitrer les querelles des hommes ? Ils sont eux-mêmes des hommes, avec leurs intérêts, leur milieu, leur classe : celle des hauts fonctionnaires et des financiers. Ils peuvent même être « honnêtes » : ils le sont avec les œillères de leur classe. Et si d'aventure leurs conclusions s'égarèrent, il y a derrière eux l'Etat, qui n'est pas non plus un arbitre, mais l'Etat bourgeois au service de la bourgeoisie.

Manuel Bridier.

LES AMERICAINS A LA CONQUETE DU MARCHE COMMUN

II. - Les investissements étrangers en France et en Europe

Dans le numéro n° 143 de T.S., nous avons exposé le cas Liblon — Libaron — type, mais pas le seul, d'investissement étranger en France dont les résultats pourraient être tout à la fois dangereux pour les cultivateurs du Languedoc, bénéfiques pour le développement de la région et intéressants pour l'ensemble des consommateurs.

Mais les investissements américains ont donné lieu — récemment — à une réelle campagne de xénophobie bien orchestrée, au point que le ministre des Finances devait faire une déclaration destinée à ramener les faits à leurs véritables dimensions. La tension observée après la rupture des pourparlers de Bruxelles et les accords anglo-américains de Nassau explique cette atmosphère de nationalisme exaspéré. Depuis, une détente dans les rapports internationaux entre les riverains de l'Atlantique a éclairci l'atmosphère. Le ministre des Finances a conservé son discours.

Mais nous pensons que la classe ouvrière française doit se garder de ces « mouvements d'opinion » trop soigneusement dirigés.

Il n'en est pas moins nécessaire de faire le point sur les avantages et les inconvénients des investissements étrangers dans l'économie européenne. On parle trop souvent de « mainmise étrangère » sur notre économie, le terme est certainement excessif. Pour les salariés, l'exploitation par le capitalisme est la même quelle que soit la part du capital étranger investi dans l'affaire où ils vendent leur force de travail.

En attendant le temps idyllique où l'économie sera socialiste, les travailleurs doivent être assez vigilants pour imposer à l'Etat bourgeois qu'il leur assure les conditions de travail les meilleures les mettant à l'abri des aléas du jeu capitaliste.

LES investissements directs, en France, réalisés par des firmes américaines sont passés, de 1961 à 1962, de 741 millions à 840 millions de dollars. En Allemagne : 1.170 millions de dollars ; en Italie : 467 millions ; aux Pays-Bas : 308 millions ; en Belgique et au Luxembourg : 256 millions, soit, pour l'ensemble du Marché commun : 3.041 millions.

Le montant total des actifs et investissements américains à l'étranger était évalué à près de 56 milliards de dollars au début de 1962, soit une progression d'environ 5 milliards au cours de l'année 1961. Les usines contrôlées par des sociétés américaines ont produit, en 1961, l'équivalent de 10.700 millions de dollars. Les bénéfices réinvestis sur place ont représenté 1 milliard de dollars.

Le Département du Commerce américain publie, dans son rapport annuel, les chiffres suivants qui concernent l'ensemble des investissements américains : environ 34,7 milliards de dollars. Canada : 11,8 ; Amérique latine : 8,166 ; Europe : 7,655 ; Asie : 2,482 ; Océanie : 1,1 ; Afrique : 1,070 ; dépendances de l'hémisphère occidental : 942 millions ; reste du monde : 1,463 milliard.

Ces chiffres, pour fastidieux qu'ils soient, sont nécessaires car ils font apparaître la préférence américaine pour sa zone d'attraction. Ce qui est normal.

Une citadelle

Les positions prises en Europe s'expliquent aisément dans l'optique du Marché commun. L'Amérique craint, en effet, les résultats des négociations sur le tarif extérieur commun — qui n'est pas encore en vigueur — mais qui affirmera le principe d'un abaissement général des droits de douane. Toutefois, il n'est pas exclu qu'à l'abri du tarif extérieur commun le Marché commun ne devienne une citadelle hautement protectionniste.

Pour l'instant, si l'Europe en général — et la France en particulier — ont la faveur des bailleurs de fonds, c'est parce que la loi du profit incite toujours les financiers à s'intéresser aux affaires qui sont susceptibles de produire le maximum de profits. Or, on peut comparer niveau de vie local et investissements américains depuis dix ans, les deux courbes se recouvrent presque exactement. De plus, la main-d'œuvre est, à des degrés divers, mais toujours, moins chère, même à rendement égal, en Europe qu'aux Etats-Unis. Certaines branches d'activité, enfin, sont, en Europe, plus ou moins en retard sur leurs homologues de l'Amérique. C'est le cas pour le problème précis donné en exemple au début de notre enquête : la conserverie.

Sur les 3 milliards 41 millions de dollars d'investissements privés américains recensés à la date du 1^{er} janvier 1962 chez les Six du Marché commun, les industries de transformation en avaient reçu 1 milliard 659 millions, et le pétrole 946 millions. Soit, pour les premières, près de 55 p. 100 du total, pour le second, un peu plus de 31 p. 100.

En France, sur 840 millions de dollars, il y en a 29 p. 100 — soit 244 millions — qui vont au pétrole. S'il y a moins d'argent qui va — en France — au pétrole, c'est parce que nous sommes nous-mêmes exploitants pétroliers, au Sahara et en métropole, et que nous avons accès, directement, aux gisements irakiens. Mais si la préférence va aux industries de transformation, c'est, nous l'avons dit, parce que ce domaine est évidemment le plus rentable, il apporte le maxi-

mum de valeur ajoutée à la matière première ; donc de bénéfices pour le commanditaire. Et c'est aussi parce que c'est le domaine où l'emprise du capital étranger éveille le moins de susceptibilités nationalistes. On s'inquiète moins de l'usage fait de son acier que de la propriété des mines ou des sources d'énergie.

L'avantage américain trouve un exemple éclatant dans le domaine automobile : la General Motors réalise, chaque année, un bénéfice moyen du même ordre de grandeur que le chiffre d'affaires de la Régie Renault : 7.200 milliards d'anciens francs de chiffre d'affaires, pour un bénéfice net de 720 milliards. Au

industries alimentaires, appareils ménagers, papeterie, équipement de bureaux.

Pour le pétrole — qui est une des industries les plus chères du monde — la France n'aurait pu accéder au rang où elle se trouve sans aide extérieure. L'épargne privée a, longtemps, refusé de se placer dans les recherches et forages dans le sable des déserts où elle ne voyait que mirages. Le Trésor public, de son côté, ne pouvait financer à la fois prospection et infrastructure métropolitaines. C'est ainsi que, grâce à la contribution américaine et anglo-hollandaise, nous disposons aujourd'hui de 14 raffineries d'une capacité de production

jours, ne se laisse plus tuer, elle se réfugie chez le voisin.

Les Américains ne sont pas les seuls à investir à l'étranger. Depuis 1954, dix sociétés sidérurgiques françaises possèdent en commun trois quarts des actions d'une mine de houille allemande : la Harpen, qui extrait, à elle seule, 5,5 p. 100 du charbon cokéifiable de toute la Ruhr. Ce sont des investissements français à l'étranger qui assurent à nos hauts fourneaux de Lorraine près des quatre cinquièmes du combustible qu'ils doivent importer.

Inversement, des capitalistes d'outre-Rhin se portent de plus en plus souvent acquéreurs de domaines agricoles en France. Et aussi des Hollandais. La concentration et la modernisation de notre agriculture leur permet de cumuler le titre de producteur et celui de client.

Divers dangers

L'appel aux capitaux étrangers comporte, nous en convenons, divers dangers évidents. Mais il comporte aussi des avantages certains. La France présente — dans son économie — des trous importants ; elle doit aussi se préparer à incorporer, dans les prochaines années, les premières vagues des jeunes générations en quête d'emplois. En outre, la considération déterminante n'est-elle pas l'intérêt du consommateur ? Le perfectionnement de l'équipement peut, seul, abaisser la peine du travailleur et les prix de revient.

Or, l'intérêt bien compris du producteur ne diverge guère, en définitive, de celui du consommateur.

Nous sommes présentement en régime d'économie dite libérale, c'est-à-dire capitaliste. Et la concurrence est un des moteurs de cette économie, si le profit en est l'aboutissement.

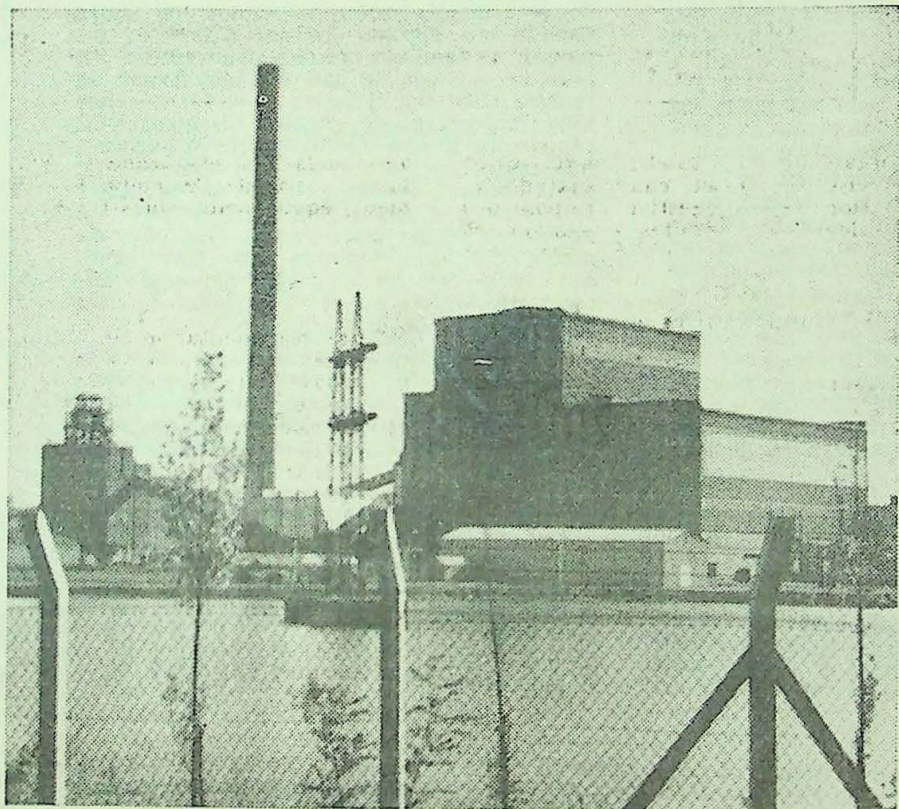
Refuser catégoriquement des investissements étrangers — nous pensons à ceux d'outre-Atlantique — c'est les orienter chez nos voisins européens. Avec le Marché commun, les produits non fabriqués en France le seront en Italie, par exemple, et reviendront sur le marché français souvent moins chers que les nôtres.

Si vous aimez les asperges en boîtes, les ménagères les acheteront sous la marque Libbys, made in Italia, s'il n'y en a pas sous la marque Libaron, made in France, surtout si elles sont moins onéreuses... et elles seront aussi bonnes !

Il y a des lois possibles sinon pour limiter l'apport des capitaux étrangers, mais pour réglementer leur action tout en protégeant notre économie et nos travailleurs. Ces derniers ne doivent pas supporter les contre-coups sociaux de la politique économique capitaliste.

Mais il ne faut pas oublier que l'hexagone n'est plus, tant s'en faut, la limite de notre expansion. Ne sommes-nous pas les promoteurs — et les farouches défenseurs — du Marché commun européen... et d'une Europe qui n'est déjà, malgré certains rêves de puissance, à l'échelle de six pays, mais dans un cadre bien plus vaste ?

C'est dans la perspective de ce grand espace économique dont nous sommes les citoyens que les travailleurs doivent s'intégrer, quels qu'en soient les risques actuels, à condition toutefois qu'ils sachent aller délibérément au-delà de la contestation immédiate et aborder l'inévitable construction de demain.



(Photo Tribune.)

Le perfectionnement peut diminuer la peine du travailleur.

En 1962, la Volkswagen allemande revient à 6 marks 70 le kilo, et elle sort à la cadence de 3.500 par jour. Or, Ford, avec la Taunus allemande, a fait tomber ce prix à 6 marks 30, pour une cadence encore dix fois plus faible.

C'est le résultat d'un effort de modernisation, à coups de millions de dollars, qui dépasse de beaucoup les moyens d'industries à l'échelle nationale de nos pays européens, et dont les capitaux sont trop dispersés. Mais lorsque la demi-douzaine des plus importants paquets d'actions peut assurer le contrôle de la société à l'investisseur étranger, nous touchons la limite où les intérêts peuvent coïncider, mais aussi diverger, de ceux du pays où il s'est implanté.

Reprenons quelques chiffres : en année moyenne, la part des capitaux américains dans les investissements réalisés chez nous n'a jamais dépassé 1,5 p. 100, alors qu'en Angleterre elle atteint couramment 4 p. 100. Sur un total de 15 millions de travailleurs environ, le personnel employé dans des entreprises financées par des bailleurs de fonds américains ne dépasse pas 100.000 personnes, soit nettement moins de 1 p. 100. Mais où vont les capitaux américains ? Pour la majeure partie, dans des industries de transformation (qui distribuent beaucoup de salaires) : chimie, mécanique, matériel de transport, construction électrique, métallurgie, instruments de mesure et de précision,

— en 1962 — de 42 millions de tonnes ; de quoi couvrir nos propres besoins et encore revendre à l'étranger 20 p. 100 environ du fuel et de l'essence que nous fabriquons.

Il n'y a pas que des investissements américains

Mais c'est le gouvernement qui garde la haute main sur la répartition de la matière première aux raffineries. En la modifiant, il peut donc limiter le champ d'activité des sociétés à capital étranger ; ce qu'il a fait récemment en élargissant la part du pétrole étranger attribuée au groupe national français Union Générale-Union Industrielle des Pétroles, créé en 1960. Ce système, donné en exemple, prouve que l'Etat français peut employer une arme efficace contre une emprise abusive des investissements étrangers, s'il le veut vraiment. De nouvelles raffineries sont en construction sur le parcours et au terminus du pipe-line de Marseille à Strasbourg, ce qui permettra d'augmenter la contribution étrangère en pétrole brut, laquelle serait allée vraisemblablement en Italie, trop heureuse d'accueillir les investissements américains et les commandes de raffinage correspondants.

Car la poule aux œufs d'or, de nos

En survolant
LE MONDE...

INDOCHINE : UNE GUERRE SANS FIN

PLAINES des Jarres, depuis la « sale » guerre d'Indochine, ce nom ne nous est pas inconnu, mais maintenant que l'affaire semble terminée pour nous, les Français ne s'occupent plus des événements du Vietnam ou du Laos, et pourtant il se joue, là-bas, une partie qui risque fort de nous intéresser un jour ou l'autre. Au Sud-Vietnam, la guerre ouverte entre les partisans d'Ho

Chi Min et les mercenaires d'un Diem corrompu qui ne tient son pouvoir que par l'entêtement des Américains est, en fait, un conflit généralisé en « réserve ». Le jour où l'un des deux blocs aura besoin de faire monter la température dans cette partie du monde, on ne sera pas loin d'une nouvelle Corée. Au Laos, autre problème, l'accord de 1962, signé entre quatorze pays dont les « grands », organisait et

définissait une neutralité aussi bien extérieure qu'intérieure.

Les trois tendances laotiennes, procommunistes, neutralistes et proaméricains, obligés de cohabiter ensemble, ont bien vite retrouvé leur autonomie et chacun, bien entendu, maintenant défend son camp avec mitrailles et roquets. L'assassinat du ministre neutraliste gauchisant, Pholsena,

n'est qu'un des épisodes de cette guérilla qui oppose, là aussi, Américains et communistes.

On dit que la Chine aurait décidé de s'occuper de cette affaire plus activement. On dit aussi que l'U.R.S.S. aurait un point de vue différent des Chinois dans cette partie du monde.

Roger Bourrier.

TRIPOLI efface EVIAN : le peuple algérien s'est engagé sur la voie du socialisme

LE sort des « biens vacants », c'est-à-dire d'environ 1 million d'hectares de bonne terre et de quelque 500 entreprises industrielles et commerciales de diverse importance, est maintenant réglé. Par décret promulgué le 23 mars, tous les biens ayant fait l'objet à cette date d'une « constatation de vacance » sont déclarés « vacants » à titre définitif et leur gestion sera assurée par les travailleurs. Il en sera de même pour les biens qui seront déclarés vacants postérieurement à la date du décret. Il convient de préciser que la notion de vacance ainsi définie ne s'applique pas seulement au cas d'absence du propriétaire ou d'inactivité de l'exploitation, mais aussi dans le cas où les biens ne sont pas « normalement exploités ».

Avec cette mesure que complètent les décrets du 30 mars sur « l'organisation et la gestion des exploitations et entreprises d'autogestion » — nouvelle appellation des « biens vacants » — ainsi que sur la répartition de leur revenu ; avec aussi la récupération au profit des travailleurs du domaine Borgeaud et de quelques autres, il semble bien qu'ait été atteint un point de non-retour dans la réalisation de l'option socialiste décidée à Tripoli.

DE L'EMPIRIQUE...

Les premiers décrets sur les « biens vacants » (22 et 23 octobre 1962) avaient prévu une forme de gestion permettant d'en assurer l'exploitation. Mais l'organisation demeurait sommaire et quelque peu cahotante. Surtout, l'éventualité du retour de l'ancien propriétaire, si elle ne pouvait faire obstacle aux droits du comité, faisait subsister une situation peu propice à développer l'esprit d'entreprise des travailleurs gestionnaires.

Avec les décrets du 30 mars, ce qui était palliatif devient institution. Ils créent les bases juridiques de « l'expression collective de la responsabilité populaire » qui, pour le programme de Tripoli, est l'élément fondamental de la démocratie.

...A L'INSTITUTIONNEL

L'assemblée générale des travailleurs permanents (ayant six mois de présence continue à l'entreprise) élit un conseil des travailleurs (pour trois ans et renouvelable par tiers chaque année), lequel élit à son tour le comité de gestion. Celui-ci est renouvelable dans les mêmes conditions que le conseil et doit, comme lui, que le conseil et doit, comme lui, avoir au moins les deux tiers de ses membres engagés dans la production. Son président représente l'entreprise. Il contresigne les pièces d'engagement financiers et de paiement que le directeur. Ce dernier représente l'Etat. Il participe au comité de gestion avec voix délibérative et assure l'application quotidienne des décisions sous l'autorité du président. Il est nommé et révoqué par

Nous disions ici même au mois de septembre dernier, sous le titre « N'enterrez pas l'Algérie socialiste », qu'en dépit de la crise qui s'achevait, la voie vers le socialisme restait « totalement ouverte » pour le peuple algérien. Où en sommes-nous aujourd'hui ?

l'organisme de tutelle, mais après accord du conseil communal d'animation de l'autogestion composé des présidents des comités de gestion (et obligatoirement présidé par l'un d'eux) et d'un représentant du parti, de l'U.G.T.A., de l'A.N.P. et des autorités administratives de la commune.

ROLES ET COMPETENCES

Conseil et comité se réunissent au moins une fois par mois. Le second administre l'entreprise et prépare les décisions du conseil et de l'assemblée générale. Il peut contracter les emprunts à court terme et procéder à l'achat des matières premières. Mais les emprunts à long terme et les achats de biens d'équipement relèvent de la compétence du conseil. Celui-ci ne peut agir que dans les limites du plan de développement adopté par l'assemblée générale (sur proposition du comité de gestion) dans le cadre du plan national. L'assemblée adopte aussi les programmes annuels d'équipement, de production et de commercialisation, ainsi que le règlement en matière d'organisation du travail comme de définition et répartition des tâches et responsabilités. Enfin c'est elle, naturellement, qui approuve les comptes de fin d'année. Pour les entreprises de moins de 30 membres, l'assemblée générale tient lieu de conseil.

LA REPARTITION DES REVENUS

Les revenus de l'exploitation sont répartis en deux parts. L'une, fixée par voie réglementaire, comprend les prélèvements pour :

- le fonds d'amortissement financier de l'entreprise ;
- le fonds national d'investissement ;
- le fonds national d'équilibre de l'emploi.

(Les statuts de ces fonds n'ont pas encore été promulgués, mais ils devront prévoir la participation des travailleurs à leur gestion.)

L'autre part, revenu propre des travailleurs, comprend la rémunération des travailleurs non permanents, conformément aux lois sociales, la rémunération de base des travailleurs permanents, fixée par l'autorité de tutelle, ainsi que les primes de rendement, fixées par le comité de gestion et approuvées par l'autorité de tutelle. Pour le surplus, s'il y en a, c'est le conseil ou l'assemblée générale qui en assure l'affectation :

au fonds d'investissement ou au fonds social de l'exploitation (logement, équipement éducatif, etc.).

ET EVIAN ?

Cette réglementation de l'autogestion doit beaucoup à la législation yougoslave sur les conseils ouvriers. La presse bourgeoise n'a pas manqué de souligner hypocritement que, si l'on s'en tient au texte, le décret du 23 mars et, bien plus encore, les mesures prises à l'égard des gros propriétaires priés d'aller planter leurs choux ailleurs, constituent des violations caractérisées des accords d'Evian. Disons qu'ils les dépassent. Que reste-t-il, en effet, de la situation de fait qui fut à la base du compromis d'Evian, puisque la population européenne, qui servait de justification à certaines clauses nettement néo-colonialistes, est maintenant réduite à une infime minorité ? Il est vrai que beaucoup de questions ne peuvent plus se régler de la même manière. En particulier, il y a une différence entre indemniser quelques fuyards et racheter plus d'un million d'hectares des meilleures terres, des usines, des cinémas, des grandes entreprises commerciales. La terreur O.A.S., en suscitant la migration quasi totale des Européens, a fourni aux dirigeants algériens à la fois les bases matérielles de l'édification du socialisme et les justifications juridiques permettant d'échapper au danger néo-colonialiste contenu dans les accords d'Evian.

Mais alors, pourquoi ces mesures viennent-elles aujourd'hui plutôt qu'hier ou que demain, puisque l'exode massif des Européens a suivi de près le cessez-le-feu ? Seuls les dirigeants algériens pourraient répondre de façon satisfaisante à une telle question. Notons cependant quelques points :

LES PERSPECTIVES

Il fallait qu'il apparût à tous que les Européens ne reviendraient pas et pour cela un an est un délai assez raisonnable. Il fallait ne pas trop tarder, afin de ne pas susciter la lassitude ou la colère du peuple pour qui les anciennes structures ne doivent être conservées que le temps nécessaire à l'élaboration des nouvelles. Il fallait aussi que l'ancienne puissance colonisatrice soit gênée pour réagir avec éclat. Avec la provocation d'In Ekker comme cadeau d'anniversaire d'Evian aussi bien qu'avec la grève des mineurs, cette

dernière condition se trouvait assez bien réalisée.

Vers quoi va-t-on maintenant à Alger dans le cadre de ce que le programme de Tripoli appelle « une stratégie efficace en vue de faire échec aux entreprises néo-colonialistes » ? Va-t-on vers la collectivisation des exploitations de plus de 50 hectares, dont le président Ben Bella avait indiqué, le 7 janvier, à la conférence du professeur Dumont, qu'on s'occuperait d'elles ? Va-t-on vers la nationalisation du commerce extérieur dont parle « Al Chaab » du 2 avril et dont l'Office national de commercialisation pourrait être le premier pas ? Tout ce qu'on peut affirmer aujourd'hui, c'est que le peuple algérien est engagé de façon irréversible sur la voie du socialisme. Pour les étapes ultérieures, cela dépendra bien sûr de la situation économique, du dynamisme et de la compétence du peuple algérien, mais aussi de la situation internationale (1) et — de façon non négligeable — du rapport de force bourgeoisie-travailleurs en France... ainsi que de l'aide concrète que ces derniers seront capables d'apporter au jeune Etat algérien.

Albert Roux.

(1) Le Monde du 5 avril dit que « les candidats à la succession de la France pour l'aide à l'Algérie ne se pressent pas aux portes du bureau de M. Ben Bella ». Il est bien évident que si les pays du « camp socialiste » continuent d'être aussi modérés en ce qui concerne leur appui concret à l'Algérie, le socialisme ne pourra guère s'y réaliser à pas de géant.

Bulletin d'abonnement TRIBUNE SOCIALISTE

NOM
Adresse
.....
.....

Désire s'abonner

Pour une durée de
(Rayer les mentions inutiles.)
Soutien 50 F
1 an 28 F
6 mois 15 F
3 mois 7,5 F

Signature :

54, boulevard Garibaldi, Paris-15^e
C.C.P. PARIS 5826-65

VACANCES. VACA

POUR OU

DOCUMENT

Qu'on le veuille ou non, les vacances sont à l'ordre du jour. L'extension de la quatrième semaine de congés payés ouvre de nouvelles perspectives aux travailleurs. Dès avril, on parle vacances et prix dans toutes les entreprises ; on échange des adresses, on cherche l'impossible « petit coin pas cher »... et, finalement, chaque année, une bonne partie des Français, faute de renseignements ou faute de temps, ne profite pas pleinement de ses vacances.

1963 sera caractérisé par l'énorme essor d'une formule discutée, certes, mais qui, chaque année, gagne du terrain : les Clubs de Vacances. « Tribune » fait avec vous le tour de cette « industrie naissante » ; nous n'avons pas l'ambition de vous guider dans votre choix, mais d'essayer de vous aider à y voir un peu plus clair dans la jungle du « tout compris » et des vacances organisées.

Le mois d'avril est le début, pour une grande partie des Français, d'une recherche longue et patiente, pleine de promesses et de soleil : où passer les vacances ? Il faut bien avouer que ce n'est pas facile, et l'homme qui, pendant un mois, veut « vivre sa vie » en suivant son inspiration, se heurte à un obstacle majeur : le prix.

Les vacances individuelles coûtent cher, trop cher. Le prix des hôtels est prohibitif, celui des locations surfait, car l'industrie hôtelière française doit, en deux mois d'été, faire pratiquement toute sa saison du fait de la brièveté des mois de vacances. En effet, rares encore sont ceux qui peuvent partir en juin ou en septembre malgré les tentatives d'étalement des congés payés. D'autre part, les vacances individuelles sont trop souvent limitées à l'Hexagone, partir en Israël ou plus simplement en Espagne par ses propres moyens pose des problèmes financiers et linguistiques que bien des Français hésitent à aborder.

Depuis 1953, une formule nouvelle tente de résoudre, avec des fortunes diverses, les problèmes de nos loisirs : ce sont les Clubs de vacances. Cette année sera leur année. Depuis un mois, les murs sont couverts d'affiches plus attractives les unes que les autres, invitant toutes au soleil, à la Méditerranée, au farniente sous les palmes, le tout pour quelques centaines de francs. Que faut-il en penser ?

retrouver pendant un mois dans la foule, côtoyer les mêmes gens, s'astreindre à une discipline... D'autres accusent leurs organisateurs d'être des « marchands de soupe », des profiteurs, de vendre le loisir et le centimètre carré de sable comme on vend de la pellicule ou de la mayonnaise en tube... Ils prétendent que les clubs jouent sur l'ignorance et l'instinct grégaire des gens... Objections dans une certaine mesure valables aux yeux des forcenés d'indépendance pleins de ressources, mais il est un fait que si vous voulez partir loin, découvrir de nouveaux horizons, bref, vous « évader » sans « vivre au-dessus de vos moyens » pendant vos vacances, vous êtes pratiquement obligé de passer par le voyage dit « organisé ». Nombreux sont ceux, en définitive, qui doivent leurs plus beaux souvenirs de vacances

Des adresses...

CLUB MEDITERRANEE

8, rue de la Bourse, PARIS (II^e).
RIC. 43-39.

CLUB EUROPEEN DU TOURISME-C.E.T.

29, rue des Pyramides, PARIS. ANJ.
84-90.

CLUB DEL MAR-AIRTOUR FRANCE

7, rue Sainte-Anne, PARIS (I^{er}).
RIC. 41-41.

VOIR ET CONNAITRE

PARIS, 13, rue Laborde (VIII^e).
LAB. 05-59, 174, rue Saint-Jacques (V^e).
ODE. 72-21 ; LILLE, 8, rue St-Genois. 55-41-14 ; LYON-CAMP-AZUR, 4, rue Grolée (II^e). 42-07-31 ;
MARSEILLE, 7, rue Beauvau (I^{er}).
20-69-00.

TOURISME ET TRAVAIL

1, rue de Châteaudun, PARIS (IX^e).
TRU. 78-70.

FEDERATION INTERNATIONALE DES AUBERGES DE LA JEUNESSE

11 bis, rue de Milan, PARIS (XI^e).

Et d'abord, qu'est-ce qu'un club ? C'est, théoriquement, une association reconnue d'utilité publique. En fait, un club devient inévitablement une affaire commerciale bénéficiant, à ce titre, d'accords avantageux avec les diverses branches de l'industrie touristique. C'est ainsi qu'hôtels, compagnies ferroviaires, maritimes, aériennes leur consentent des conditions de « groupes » qui peuvent atteindre de 40 à 50 p. 100 de réduction. Le club, qui travaille sur contrat, s'engage à fournir le nombre d'adhérents nécessaire.

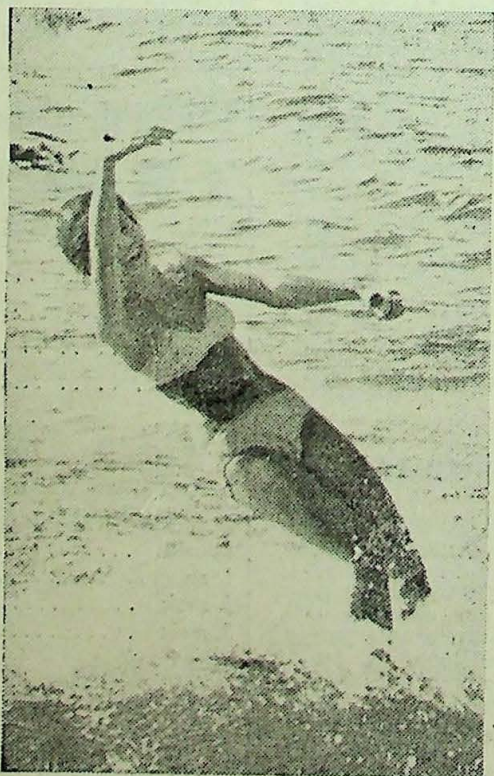
Une question de tempérament et d'ambiance

C'est donc dans ces conditions que vous êtes invités, à grand renfort de publicité, à « partir ». Partir loin, et à des prix raisonnables, faire de ce mois de vacances annuelles une réserve de souvenirs joyeux et d'énergie pour affronter de nouveau l'année citadine, faire aussi des découvertes, des rencontres, car le club est avant tout une formule de collectivité.

Certains y sont absolument rétifs pour cette raison-là. Question de tempérament ou d'ambiance : les clubs, disent-ils, c'est se

à cette formule et bien des gens ne connaissent l'U.R.S.S., la Yougoslavie, ou Israël que grâce aux facilités offertes par le tourisme collectif.

Si le voisinage ne vous effraye pas trop et si vous montrez de l'intérêt pour cette « solution-vacances », vous vous voyez proposer toute une gamme de programmes tentants d'où se dégagent deux lignes : la formule « itinérante », c'est-à-dire le circuit — ou la formule « statique » — le séjour. Le circuit intéresse ceux qui cherchent à découvrir d'autres pays, d'autres coutumes, d'autres mentalités. Voir Rome, Athènes ou Moscou fait partie de cette curiosité intellectuelle qui est à la base de la culture.



(Document « Voir et Connaître ».)

Le ski nautique se démocratise.

VACANCES. VACANCES. VACANCES.

CONTRE LES CLUBS

Expérience enrichissante, mais passer huit jours, ou pis, trente... dans un car ou en perpétuel déplacement ne convient pas à tout le monde et il faut bien avouer que les vacances annuelles se prêtent mieux à la formule « séjour » qui offre aux travailleurs le dépaysement, bien sûr, mais aussi et surtout le repos.

Le développement des villages de vacances

Aux séjours en hôtels, qui ne sont après tout que la reprise « ailleurs », des hôtels-pensions de famille, une innovation se développe depuis quelques années, qui répond



(Photo Tribune.)

relative. L'effort a porté sur l'équipement sanitaire, collectif, mais acceptable, et sur l'organisation générale, loisirs et services annexes.

Au confort qu'exige le vacancier 1963, citadin habitué à un certain « standing », s'ajoute l'« ambiance » qui fait de son séjour au village quelque chose d'inédit et ainsi l'éloigne du quotidien. L'organisation des loisirs est, en effet, le principal facteur de succès d'un village, et elle est confiée à des animateurs qui orientent et dirigent les ébats de joyeuses équipes : sports, soirées dansantes ou artistiques, distractions de toutes sortes leur incombent de façon à faire des groupes d'anonymes vacanciers des bandes de copains qui se retrouveront bien souvent par la suite.

Le métier d'animateur est d'ailleurs, bien que très souvent négligé par les grands clubs, la part de réussite la plus prépondérante d'un village. Tout, dans ce métier, est question de psychologie : ne pas heurter le client — car, après tout, c'est un « client » — le traiter en ami, tout en ménageant celui qui n'aime pas la familiarité ; quand on est homme, se méfier des filles à marier, et femme, de « l'abominable homme des plages »...

Faire admettre la cohabitation

En fin de compte, le rôle d'un club est d'essayer de faire admettre à l'homme, qui, quoi qu'on en ait dit, est avant tout, en été, individualiste, la cohabitation constante jusque dans ses loisirs... Le petit coin de pêche miraculeux n'existant plus, la plage déserte et inconnue étant devenue un mythe, il faut bien que l'homme se résigne à partir en groupe à la découverte annuelle du soleil et des flots bleus. Les clubs lui proposent une formule qui n'est certes pas parfaite, mais qui lui permet, dans une large mesure, et mises à part quelques « bavures », d'élargir son horizon à des prix raisonnables.

Les grands clubs se sont embourgeoisés

Ceux-ci qui, à leurs débuts, étaient plutôt gauchisants, se sont, au fil des années, embourgeoisés. Ils ont dû subir la concurrence de certains grands groupes financiers qui, voyant que l'affaire était belle, ont cherché à s'implanter sur le marché. Après avoir pensé à monter une affaire « touristique », ces groupes financiers semblent avoir préféré investir dans des affaires déjà florissantes, et ce n'est un secret pour personne de dire que les actions du Club Méditerranée ont été rachetées, pour une bonne part, par des amis de la banque Rothschild.

Actuellement, le Club Méditerranée, dont

l'organisation est très bien rodée, s'adresse plus spécialement aux sportifs amateurs de plongée sous-marine (à Lipari), voile (à Cefalù, en Sicile), ou exostime à l'état nature (Corfou ou Polynésie). Il est à noter que « Méditerranée », cherchant à désembouteiller les mois de juillet et d'août, cauchemar des organisateurs, offre une semaine gratuite à ceux qui peuvent ou veulent partir en juin ou en septembre.

A côté de ce précurseur, le C.E.T., émanation, lui aussi, d'un groupe financier important, et se souvenant de ses origines d'agence de voyages, se spécialise dans les séjours en hôtels et circuits, sans cependant négliger la formule « village de vacances » (Rocca-Marina, Porec en Yougoslavie).

Nouveau-né au rang des clubs, Airtour, soutenu par la Compagnie aérienne nationale, ouvre cette année un supervillage aux Baléares qui prétend faire le trait d'union entre le rudimentaire village de toile et l'hôtel. Le « Club del Mar », de Majorque, semble être actuellement le plus complet des villages de vacances.

Des solutions plus « détendues » et moins confortables

A côté de ces trois clubs qui apparaissent comme des clubs « bourgeois », Voir et Connaître, qui s'est toujours situé à gauche, et dont le dernier circuit a ouvert la carrière au tourisme algérien, représente, avec « Tourisme et Travail », une organisation plus « détendue » et moins confortable. Mais il est vrai que les prix y sont difficilement égalables. A signaler que « Tourisme et Travail », de par ses origines, est le mieux placé pour les circuits dans les pays de l'Est, à des prix et dans des conditions rustiques.

Une place à part doit être réservée aux Auberges de Jeunesse qui, dans des conditions particulières (uniquement réservées aux jeunes), offre des programmes intéressants à ceux que ne rebutent pas les sacs de couchage ni le balayage des dortoirs au petit matin.

Notons que toutes ces organisations ont maintenant généralisé le « crédit-vacances ». Il est bien évident que la formule club n'est pas l'idéal et que le meilleur moyen de s'évader sera toujours la découverte solitaire, l'aventure, personnelle ou à deux, sans soucis et sans entraves.

Mais la route des vacances, s'encombrant de plus en plus, la formule club semble être, après tout, un moyen terme, acceptable par le plus grand nombre.

Il y aurait très certainement beaucoup à dire sur les clubs mais, dans cette étude, nous avons voulu donner une idée générale de ce qu'était le tourisme « organisé » en ce début d'été 1963.

Chantal et Michel JOCH.

Des prix dans des villages de vacances

CORSE
ESPAGNE
BALEARES
ITALIE
SICILE
GRECE
MAROC
ISRAEL

CLUB MEDITERRANEE	CLUB EUROPEEN C.E.T.	VOIR ET CONNAITRE	AIRTOUR FRANCE
STAGIULIA 680	ROCCA MARINA 640	MARINE D'AGLIO 660	FARONE 885
CADAQUES 600	Séjour en hôtels 620	PORTO PETRO 482	CLUB DEL MOR 585
CEFALU 620	ADRIATIQUE 545	Séjour en hôtels 660	
CORFOU 840	CIRCUIT 1050	PAROS 1150	ODYSEE 1200
DIHOCEITA 840	MALABATA 780		
ARZIV 1180	ASHKELON 1150		NATHANYA 1350

(Ces prix s'entendent tout compris de Paris à Paris pour une durée de 15 jours)

parfaitement à la recherche du travailleur. Ce sont les villages de vacances.

Les habitués des villages de vacances sont, pour une large part, des jeunes gens, jeunes couples ou familles et, en général, des citadins. Ils forment une masse de touristes aux revenus moyens, plus épris de détente et de vie au grand air que de vestiges historiques et de curiosités locales.

Aux rudimentaires villages de toile des débuts, qui ne recueillaient aujourd'hui l'adhésion que de quelques « mordus » du camping, se sont substitués peu à peu des bungalows, paillasses, huttes ou cases... Gracieuses expressions aux résonances exotiques qui ont sur la toile l'avantage d'une rigidité

ECHOS DES ENTREPRISES

LA RUE

Nous avons extrait d'une longue étude de notre camarade J. Fourier, 58, Grande-Rue-Saint-Michel, à Toulouse, ces lignes qui ont été données à l'« Action Socialiste », organe fédéral du P.S.U. de la Haute-Garonne. Elles seront lues avec intérêt par nos camarades d'Air France à Paris et ailleurs.

1962. — Le transport aérien, et particulièrement le transport européen, accuse un net fléchissement dû à des causes diverses (investissements trop rapides, prévisions faussées, concurrence, etc.). Les grandes compagnies n'y échappent pas et vont se défendre. Les compagnies américaines se font aider par l'armée. L'U.A.T. et T.A.I. frissonnent. T.A.I. gardera son appellation, mais c'est la puissance U.A.T. qui l'emporte et gouverne.

La lutte est ouverte, tous les atouts sont dans le jeu des compagnies privées et l'emportent aisément.

C'est d'abord l'affaire des Boeing KC 135 — tankers volants pour ravitaillement en vol des Mirages de Dassault de la force de dissuasion.

L'entretien de ces avions aurait dû revenir tout naturellement à Air France qui possède les installations nécessaires et le personnel qualifié ; mais non, c'est l'U.A.T. qui possède des DC 8 (avion d'un type différent) qui fera ces révisions.

1963. — 23 février. On parle du retour de ces KC 135 à Air France, mais, par décret du même jour, le ministre des Transports confie à l'U.A.T.-T.A.I. l'assistance technique de tout un groupe africain, à l'exception de Madagascar, l'A.F.N. et quelques broutilles que sont le Maroc espagnol, l'Ifni, Djibouti, le Mozambique.

Bien sûr, le réseau cédé à l'U.A.T. est le seul sur lequel des bénéfices ont été réalisés en 1962.

Ainsi se trouve rétabli l'équilibre à l'U.A.T. mais qu'en sera-t-il pour Air France ? Evincée de l'Afrique, de la S.O.D.E.T.R.A.P., concurrencée à l'intérieur par Air-Inter, sur l'Europe par Air-Union, la passe est difficile et comment imaginer le redressement autrement que par un virage du processus économique ?

La direction locale nous assure tous les efforts pour trouver du travail en compensation auprès des tiers. Outre que ce soit là un fragile palliatif, sans garantie à long terme, cette forme de travail nous soumettra à bien des impondérables et, en premier lieu, à un travail très irrégulier.

Le personnel, qui est le premier touché (on parle de compression de personnel), est irresponsable de cette situation. Il a son mot à dire et doit agir.

Les élus locaux seront alertés dans les prochains jours par un comité de défense.

Il faudra trouver d'autres moyens. Il en reste peu, mais ils sont sûrs : l'unité des travailleurs ; elle existe à Montaudran et tout sera fait pour la maintenir.

Et un autre : LA RUE. Il faudra bien aux travailleurs avoir recours au seul moyen d'expression qui lui reste, depuis que les autres ont été retirés au peuple : la manifestation de masse dans la rue. Le mécontentement est grand à Montaudran, et les camarades sont prêts à faire bien des choses pour conserver leur gagne-pain.

Seine Banlieue

La fédération « Seine Banlieue » vient de sortir son premier bulletin : *Entreprise*. Ce numéro ronéotypé, consacré spécialement aux mineurs, comprend des études intéressantes et dont nous publierons ici-même dans cette rubrique des « Echos d'entreprises » de larges extraits.

Si tu veux la bombe A renonce aux 40 heures

Bandeau 20 x 50
Prix : 0,05 F pièce. C.C.P. 58-26-65
Payer à la commande :
54, boulevard Garibaldi, Paris.

L'incapacité du gouvernement devant la montée des prix ne permet pas d'entrevoir une trêve sociale

PARFOIS en serrant les poings, les mineurs sont rentrés au bout de 35 jours de grève. Qu'ont-ils obtenu au terme d'un mouvement très fort, très dur, unanime mais qui ne pouvait durer longtemps encore sans risquer de s'effriter ?

En ce qui concerne les salaires — dont l'insuffisance était le motif principal de la grève — ils seront augmentés de 6,5 p. 100 au 1^{er} avril. Ce n'est pas les 8 p. 100 de retard reconnus par les « Sages » qui ne seront atteints qu'au 1^{er} octobre, les 11 p. 100 revendiqués par les syndicats ne l'étant, du fait des augmentations échelonnées, que le 1^{er} janvier 1964. Toutefois, avant la grève, le gouvernement n'offrait que 4,77 p. 100 pour l'année 1963. D'autre part, un rendez-vous est prévu pour le mois de septembre.

Par ailleurs, les syndicats espéraient obtenir une prime d'au moins 200 francs au moment de la reprise du travail (le personnel de Lacq ayant bénéficié d'une « avance » de 480 francs dont il était entendu qu'elle ne serait pas remboursée). Ils ont dû se contenter d'une somme forfaitaire de 100 francs, dont 80 francs seront remboursés au long de l'année.

La quatrième semaine de congés payés est acquise, les modalités d'application étant examinées ultérieurement au cours d'une « table ronde » qui discutera également de la réduction de la durée hebdomadaire du travail, autre revendication des syndicats.

Enfin, les accords intervenus le 3 avril précisent que les problèmes concernant l'avenir du charbon, l'avenir de la profession houillère, les reconversions, seront étudiés avec les syndicats, ce qui n'est pas sans importance.

Cependant, si la grève a abouti à des résultats non négligeables, les rémous qui ont accompagné la reprise du travail s'expliquent par l'ampleur et la dureté de la lutte. A cet égard, la grève a contribué à dégonfler le mythe du charbon entretenu notamment par les dirigeants communistes. Les entreprises dont les approvisionnements étaient compromis ont pu généralement faire appel à des stocks ou au charbon étranger (dont les importations n'ont pas cessé), à moins qu'elles n'aient utilisé le fuel ou le gaz de Lacq (après la reprise du travail à Mourèze). Le fait que la vie nationale n'ait pas été perturbée par la grève a sans doute contribué, avec des facteurs sentimentaux, à faire pencher l'opinion publique du côté des mineurs. Mais il est clair qu'une grève illimitée de l'E.D.F. ou de la S.N.C.F. constituerait un moyen de pression beaucoup plus puissant sur le gouvernement.

Toutefois, si les mineurs sont demeurés isolés, s'il n'y a pas eu de véritable second front dans le secteur

public, leur grève n'en a pas moins créé un climat favorable au développement des actions revendicatives. Tout en agissant pour leurs revendications propres, les agents de la S.N.C.F. et de l'E.G.F., en particulier, ont bénéficié indirectement de la lutte des mineurs.

D'autres bénéficiaires du mouvement

C'est ainsi que les cheminots obtiennent 5 p. 100 d'augmentation au 1^{er} avril. Par le jeu des augmentations trimestrielles, ils atteindront 8 p. 100 au 1^{er} janvier 1964 (alors que les propositions initiales du gouvernement ne donnaient que 4 p. 100 pour l'ensemble de l'année 1963). Les syndicats n'ont toutefois pas obtenu gain de cause pour la prime de 150 francs non hiérarchisée qu'ils réclamaient (il sera seulement attribué aux cheminots une allocation spéciale de 50 francs).

Quant aux gaziers et électriciens, ils toucheront 5 p. 100 d'augmentation au 1^{er} avril (au lieu des 3 p. 100 proposés antérieurement) et se verront attribuer par étapes au 1^{er} janvier 1964 une augmentation de 7,35 p. 100.

On peut dire aussi que la crainte d'une généralisation des grèves, à la suite du conflit des houillères, a facilité le succès des revendications dans le secteur privé, notamment en ce qui concerne la quatrième semaine de congés. Viennent de l'obtenir en effet les 750.000 métallurgistes de la région parisienne, les 100.000 sidérurgistes lorrains, les 500.000 salariés du textile et les 200.000 travailleurs de l'habillement, ce qui constitue un succès pour les syndicats.

Vers de nouveaux conflits

Cependant, « la paix revenue » dans le secteur nationalisé ne signifie pas que l'Etat en ait fini pour le moment avec les revendications de ses serviteurs, les fonctionnaires cherchant à obtenir des avantages semblables à ceux qui ont été concédés aux agents des entreprises publiques.

Aux P. et T., des débrayages ont eu lieu récemment dans les bureaux-gares et les centres de chèques, la C.G.T. et la C.F.T.C. ayant organisé une « semaine d'action » malgré l'opposition de F.O. Toutefois, la Fédération nationale des Télécommunications a suspendu ses actions, des contacts avec le gouvernement lui laissant espérer la réalisation d'un statut particulier du service des télécommunications.

A la R.T.F., la grève d'avertissement du 5 avril sera peut-être suivie d'autres mouvements.

Dans l'enseignement, les agents de l'Education nationale se mettront à

nouveau en grève les 23 et 24 avril, tandis que le personnel de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique fera grève le 25 avril pour protester contre l'insuffisance des moyens mis à sa disposition et pour l'augmentation des salaires.

Enfin, la C.F.T.C. s'est prononcée pour une augmentation de 40 p. 100 du salaire de base des fonctionnaires et « contacte » les autres organisations pour un mouvement d'ensemble de la fonction publique.

Le pouvoir gaulliste n'a pu éviter que son refus de satisfaire les revendications des travailleurs du secteur public ne provoque des réactions en chaîne. Mais il n'en médite pas moins cette contre-offensive dont nous parlions la semaine dernière et qui pourrait se traduire par une limitation du droit de grève. L'accord avec les mineurs n'était pas encore conclu que La Nation écrivait : « Il est urgent de faire voter par le Parlement une législation comparable à celle des Etats-Unis. Sans porter atteinte au droit de grève et à l'efficacité de la pression qu'exerce toute grève, cette législation permet, pour les industries vitales, d'attendre soixante jours pendant lesquels les négociations se poursuivent sans que la grève, décidée, devienne effective. »

Des dispositions semblables à celles de la loi Taft-Hartley peuvent sans doute être votées par un Parlement docile, mais elles risquent de demeurer lettre morte dans un contexte économique et social où l'inflation alimentera sans cesse de nouveaux conflits.

Il est vrai que le gouvernement compte sur l'abondance de la main-d'œuvre consécutive à l'arrivée des jeunes sur le marché du travail et à la réduction du service militaire pour freiner la hausse des salaires. L'I.N.S.E.E. (Institut national de la Statistique) prévoit 100.000 chômeurs en automne.

En tout état de cause, l'incapacité du gouvernement à enrayer la montée des prix ne permet pas d'entrevoir la fin de l'agitation sociale.

Maurice Combes.

LA GRÈVE DES MINEURS EST TERMINÉE...

... Mais la solidarité doit continuer

La grève des mineurs est terminée, mais tous les problèmes ne sont pas résolus pour autant. Les trente-cinq jours de grève représentent, pour chaque mineur, une perte de salaire d'environ 700 F (soit 70.000 anciens francs). Malgré l'important effort de solidarité réalisé au plan national, la situation de nombreuses familles est dramatique.

Il faut donc poursuivre l'effort entrepris et de nouveaux fonds doivent être réunis.

A ce jour, la commission nationale de solidarité du P.S.U. a reçu 45.000 F (quatre millions cinq cent mille anciens francs) et a pu prendre en charge, avec l'aide de nombreux militants du Parti, 140 enfants de mineurs durant les vacances de Pâques. Ces résultats importants — qui viennent s'ajouter à ceux des sections et des fédérations réalisés souvent en commun avec d'autres organisations — doivent être améliorés. Il est indispensable que l'action solidaire soit poursuivie : les vacances de Pâques ne doivent pas, bien au contraire, constituer un handicap !

Adresser d'urgence vos versements à : Louis Houdeville, 47, rue Hoche, Montreuil-sous-Bois (Seine). C.C.P. Paris 15.536-77.

N.D.L.R. — Nous avons reçu de nombreuses lettres de fédérations nous relatant leurs efforts et les résultats obtenus au cours de cette campagne de solidarité. Il nous est impossible de publier tous les comptes rendus car notre journal de 12 pages ne suffirait pas. Que tous soient cependant remerciés de cette initiative.

Communiqué du P.S.U.

En obtenant satisfaction partielle sur les salaires et la durée du travail, les mineurs ont donné un coup d'arrêt à la dégradation de leur situation matérielle. Cependant, il apparaît que, dans leur masse, les travailleurs de la mine ne sont pas satisfaits de l'accord passé avec la direction des Charbonnages. Ils jugent que le compromis n'est pas bon. Ils estiment qu'ils étaient en droit d'attendre davantage après 5 semaines d'une grève exemplaire par son unité et sa combativité. ILS ONT RAISON.

Mais le résultat pouvait-il être différent dès lors qu'aucune action d'ensemble des salariés, au moins des salariés des services publics, n'était organisée. Dès le début de la grève des mines, beaucoup de travailleurs, notamment dans les P. et T., à la S.N.C.F., à l'E.D.F., souhaitaient qu'une telle action fût entreprise. Le P.S.U., pour sa part, s'est employé à la rendre possible et on est en droit de regretter que les directions de plusieurs organisations ouvrières n'aient pas pu le suivre dans cette voie estimant que la solidarité financière suffirait.

Aujourd'hui la leçon est claire : tant que les salariés agiront en ordre dispersé, tant qu'ils fixeront à leur action des objectifs essentiellement catégoriels, le pouvoir et le patronat pourront leur tenir tête. Il ne fait pas de doute en la circonstance qu'un

mouvement d'ensemble aurait permis d'obtenir rapidement large satisfaction pour les mineurs et pour les autres travailleurs.

C'est une telle cohésion et une telle coordination des actions revendicatives qu'il faut absolument assurer dans la période de dures luttes sociales désormais ouverte : le pouvoir voudra reprendre le peu qu'il a dû céder ; il prépare des hausses de prix et d'impôts ; il espère endormir l'élan revendicatif par une soi-disant politique nationale des revenus ; il prépare la mise en place d'un dispositif anti-grèves après le coup sévère que lui a porté l'échec de la réquisition des mines. C'est seulement par l'engagement de tous les salariés vers des objectifs communs que cette politique pourra être tenue en échec et son renversement préparé.

Le Parti comprend l'amertume des mineurs. Mais il les invite à ne pas rompre cette unité durement acquise par 35 jours de grève.

Ils doivent au contraire renforcer leur participation à leur syndicat pour que les luttes futures mènent à de véritables victoires.

Les conséquences de la grève se feront encore longtemps sentir dans les foyers des mineurs. Le P.S.U. appelle donc à ne pas relâcher l'effort de solidarité financière plus que jamais indispensable.

LENS : Comment les mineurs ont accueilli les délégués venus les inviter à reprendre le travail

(De notre envoyé spécial à Lens, Bernard Cornille)

Je retrouve Lens quinze jours après les grands meetings qui réunissaient 30.000, puis 70.000 mineurs. Place de la gare, les gens ne vous accueillent plus avec curiosité. Je monte dans un car pour me rendre à Liévin. Je demande si le car va jusqu'à la fosse 19 !

— « Connais pas. »

Un homme à lunettes explique :

— « La fosse 9 vous voulez dire ? »

Le car démarre. Il pleut.

« Une grève pour six sous »

— « Alors, qu'est-ce qui se passe ? »

— « Moi, je suis pensionné, cela m'est égal », dit l'homme. « Mais c'est comme en 1906. On avait fait la grève 58 jours et on avait gagné six sous. »

Le car s'arrête. La rue est vide.

La rue Jeanne-d'Arc tourne au bout de la rue. Elle remonte parallèlement à la rue et au cimetière. Un petit garçon lève ses bras. Et il saute dans la terre. Il retrouve la porte de la maison.

— « Maman, c'est le journaliste qui est venu l'autre jour. »

Je retrouve la maison qui m'avait accueilli voilà quinze jours. Rien n'a bougé.

— « Vous voyez, ça va comme ça peut », me dit la mère. « Le fils de quatorze ans, celui que vous aviez suivi l'autre jour, il est parti dans la Somme. « Ils sont venus le chercher. On a reçu 3.000 de la mairie et puis du lait et une boîte de conserves. Les allocations nous ont aidés. Mais on n'est pas les plus à plaindre à cause des gosses, vous comprenez ? Les petits, vous les voyez. C'est nous qui prenons sur nous avec mon mari. On se dit toujours : « Les enfants d'abord ». On a toujours acheté de la viande. Les enfants en mangent autant. Nous, moins. Seulement, nous n'avons pas pu acheter des vêtements pour les enfants pendant un mois. »

— « Que pensez-vous de la grève ? » me demande l'ainé des garçons.

« Dites-nous ce qu'on doit faire, moi, je vois que dans six mois, il faudra recommencer cette grève avec tout le monde. »

La mère le regarde.

— « Mon mari est au piquet de grève », dit-elle.

Les femmes ont gardé la fosse 12

La tour de ciment de la fosse 19 est cachée par la pluie. Une femme pousse une voiture d'enfant. La rue monte. Le trottoir s'interrompt après le passage à niveau de la voie de chemin de fer. Des hommes me regardent venir à leur rencontre :

— « Ils ont trahi ! » dit le premier. « Ce sont des salauds ! »

— « C'est une trahison, je te dis. Avoir fait la grève pendant trente-deux jours et en arriver à ça ! » répond le second.

— « Cent-cinquante cartes de syndicats par terre dans la salle des fêtes de Liévin, hier soir. Je les ai vues. »

Il tourne à gauche. Ses cheveux descendent en pattes sur le haut de la joue. Un autre mineur le suit, son vélo à la main.

— « Bien sûr que non ! Mon poste de travail est libre. Si je le veux je peux me remettre à travailler dans un quart d'heure. Il n'y a pas besoin d'attendre que le reste de la fosse se soit remis au travail. Mais je ne veux pas ! »

— « Il n'y a que la fosse 3 qui a repris le travail. Dans tous les journaux, ils disent que 72 % des mineurs ont repris le travail. C'est faux. La preuve ? A Lens : 200 seulement à la fosse 3. Et c'est tout pour Lens ! Les femmes sont restées à la fosse 12, pendant toute la nuit, pour empêcher les mineurs de descendre. Les mineurs de Lorraine ont fait du tort. La radio et les journaux ont tous dit des conneries. Les syndicats nous ont trahis. Ils ne nous ont pas consultés,

Des nouvelles contradictoires ont ricolé concernant la manière dont avait été accueilli l'ordre de reprise du travail donné par les syndicats aux mineurs de charbon. La question soulevée le plus généralement par les commentateurs était celle-ci : dans quelle mesure les mineurs opposés à la reprise du travail n'étaient-ils pas manœuvrés par des agents de l'U.N.R., voire de l'O.A.S., désireux de soustraire les mineurs à l'autorité des dirigeants syndicaux ? Nous ne prétendons pas trancher la question. Nous exposons simplement ce que notre envoyé spécial Bernard Cornille a entendu à Lens, le vendredi 5 avril.

alors que c'était convenu. On n'est pas des esclaves, quand même ! Nous ne sommes pas des bêtes. »

Il s'arrête. Il lance la jambe au-delà de la barre d'appui de son vélo.

— « Les syndicats sont des salauds. »

Sans délégués

Le mur du cimetière de la fosse 9 est en ciment. « Vive Staline-Faucille et marteau. A bas Petain. Vive Staline. Thorez au pouvoir » : les inscriptions au goudron ont été effacées. Gaz : 1630 a été repeint en rouge.

« P.S.U.-Solida — A tous les min — Leurs problèmes — ». L'affiche a été déchirée. « Tous à Lens, le mercredi 3 avril, grand meeting de solidarité pour ». L'affiche est lacérée.

Six par six, sur trente rangs, ils vont au meeting. Ceux qui ont un vélo, marchent derrière ceux qui n'en ont pas.



(Photo Tribune.)

Une grève pour six sous...

— « Les responsables au poteau ! Saligauds ! Vendus ! Un piqueur pour de Gaulle ! »

Il est quinze heures trente.

— « Ils n'ont même pas de délégués », explique un homme qui s'est arrêté sur le bord du trottoir.

— « Viens donc avec nous, au lieu de nous regarder comme ça ! »

Le pont du chemin de fer fait jaillir l'« Internationale ». Les murs de béton réunissent les voix qui s'éparpillent aussitôt que le tunnel a été dépassé sous la pluie.

La circulation a continué dans la grande rue de Lens.

Une devanture d'épicerie est chargée de marchandises.

— « Il est temps que cela finisse », dit la patronne. « Est-ce que vous croyez que c'est ça qui va encore arranger les choses ? »

Elle montre à une cliente la marche des mineurs.

Les mineurs ont dépassé le tournant. Ils sont arrivés dans le haut du boulevard. C'est un sergent de ville qui leur indique la direction de la place du Cantin. Quand ils pénètrent sur la place, d'autres mineurs qui les attendent, les applaudissent. Ils courent à leur rencontre. Il est seize heures.

— « Le camarade Delfosse est retenu au lit. Il a besoin de se reposer », explique Martel, de la C.G.T. « C'est le camarade Achille Blondeau qui le remplacera à la tribune. »

— « Si vous n'êtes pas capables de comprendre que l'on puisse être malade », dit Achille Blondeau, « alors je vous plains. »

— « C'était à lui d'expliquer aux mineurs ce qu'il avait dit au gouvernement. Il n'avait pas à nous envoyer des sous-ordres. »

« Il est malade. Il n'est pas malade : il parle aujourd'hui à Autricourt. »

L'admiration du monde entier

Martel avait expliqué :

— « Achille Blondeau est un ancien résistant. Il n'a pas eu peur des balles. Nous n'avons pas peur de nos responsabilités devant le peuple. »

— « On s'en f... » constata une femme.

— « Vous êtes venus pour écouter ce que nous avons convenu avec le gouvernement et non pour hurler », expliqua Blondeau.

— « Ce n'est pas vrai ! Vous êtes tous des vendus ! »

— « Vous avez mérité l'admiration du monde entier, par votre dignité et par votre persévérance. »

— « On s'en f... »

— « Tous ceux qui sont ici sont des mineurs non-syndiqués » commença Menu, délégué de F.O.

— « C'est faux, pas un seul. »

Tous les mineurs sont rassemblés devant la tribune. Un service d'ordre forme un cordon entre elle et eux. Ils écoutent attentivement les orateurs. Ils sont immobiles. Je passe dans leurs rangs et je leur demande si oui ou non, ils sont syndiqués :

— Je suis syndiqué. On est tous syndiqués ici. Dites : quatre-vingts pour cent.

— « J'ai vu déchirer hier soir, à Liévin, sept cartes de syndicats. »

— « J'en ai vu six. Il ne faut pas exagérer. Mais c'est vrai. »

— « Les journalistes et la radio vous ont trompés. C'est eux qui ont faussé le sens de notre mouvement » expliquait Menu.

Les escaliers de la tribune sont barrés par le service d'ordre. Je remonte sur la tribune. Je dis à Menu :

— « Vous ne savez pas leur parler. »

— « Ecoute donc », dit Menu. « C'est les gaullistes qui trafiquent tout ça par en-dessous. Ils sont dans l'assistance. C'est eux qui veulent séparer les gars d'avec nous. Comme ça, de Gaulle pourra démolir les syndicats, voilà. »

Je continue.

— « Si vous leur aviez expliqué tout ce que vous leur dites aujourd'hui, il y a quinze jours, en leur demandant de voter par mains levées, ils vous

aurient portés en triomphe. Vous leur avez dit pendant un mois qu'ils étaient des grands garçons, et puis au dernier moment, vous les traitez comme des gosses, en négligeant de les consulter avant de signer vos accords avec le gouvernement. Les mineurs qui sont là, ce sont les adultes de la grève. Il y en a 3.000. C'est la première fois qu'à la fin d'une grève, il y a 3.000 « mécontents irréductibles ». Appelez-les comme vous voulez. Je les appelle des adultes. Ce sont les 3.000 responsables des mouvements futurs. »

Menu haussa les épaules.

— « Vous voulez bien m'écouter, camarades », demande Martel, de la C.G.T.

— « Vas-y toujours. »

— « Je vais vous lire la lettre d'une femme qui vient de nous envoyer son dernier billet de mille francs. »

Martel lit une lettre dactylographiée. Le bas de la lettre a été déchiré à la hauteur de la signature.

— « Tout ce que vous dites ou rien, camarades, c'est la même chose » explique-t-il.

Sauty, président national de la C.F.T.C. se présente :

— « Taisez-vous au moins », propose Martel. « Vous avez demandé des responsables. En voilà un. »

Personne n'écoute.

Les mineurs se dispersent. Un camarade du Parti Socialiste Démocratique italien m'entraîne à la recherche de ses camarades mineurs qui entrent dans les cafés bordant la place, puis jusque dans le faubourg de Lens, appelé Sallaumines.

Il y a cinq mille mineurs italiens sur 200.000 mineurs en France. Ils sont arrivés à Lens, vers l'année 1946. Un camp les a regroupés à Sallaumines, après avoir hébergé des Algériens, puis des marocains. Le camp est composé de baraques en bois qui font face au « château ». Une villa.

La villa est située à l'entrée de Sallaumines, Sallaumines est situé autour du puits n° 5.

Leur grève ? elle est belle !

Une baraque est installée comme un bar, qui serait aussi une salle de jeux, une hostellerie, une épicerie. La patronne est arrivée en 1926. Elle sert à boire à l'ancien croupier du casino de Naples.

L'homme a soixante ans. Il a des cheveux blancs. Un cache-nez rouge. Chaque fois qu'il abat les dés devant le patron de la « cantine », il fait un tour sur lui-même et va pleurer contre un pilier :

— « Madona ! »

Mussolini a déclaré que s'il perdait la guerre, il ne resterait plus au chômeur italien qu'à descendre dans les mines de France. L'ancien croupier se lève de la table de jeux, où la partie est finie. Il met un chapeau de ville et découvrant son maillot de corps.

— « Moi, vous savez, ça m'est égal maintenant. Chez nous, en Italie, quand nous regardons comment ça se passe en France, nous trouvons que c'est mieux chez nous. Ils ont tout ce qu'ils veulent ! Alors qu'en France ! Il n'y a qu'à voir leur grève : elle est belle ! Qu'est-ce que cela nous fait à nous ? On n'a pas le droit de faire de la politique, parce que nous sommes des étrangers. Alors on a fait comme tout le monde. On est allé à la fosse, comme si on allait travailler et puis on a été repoussés par le piquet de grève. Alors on est entré ici. On attend que ça se passe. Maintenant je suis installé en France avec ma femme et mes enfants. Je reste. On regarde. Eh bien, leur grève, ils l'ont perdue. Elle leur a échappé. Aujourd'hui, il n'y en a que 200 qui sont descendus dans les mines. Demain, il y en aura 500. Et puis lundi, tout le monde ira dans le trou. »

SAINT-BRIEUC :

Un budget municipal loin des procédés publicitaires

(De notre correspondant à Saint-Brieuc, J.-G.)

DIMANCHE 31 mars, le Conseil municipal de Saint-Brieuc tenait une réunion particulièrement importante. Non seulement il votait, au même moment que les autres communes de France, la motion de l'assemblée des maires, mais il examinait le premier budget de la municipalité élue en août 1962. Notre camarade Mazier, maire de Saint-Brieuc, présenta ce budget. L'extension continue de la ville (1) crée de lourdes charges, et la municipalité de gauche n'a pas cherché à « dorer la pilule ». Par contre, un exposé clair et précis (qui sera mis à la disposition des électeurs et contribuables) a fait le point exact de la situation. Nous étions loin des procédés publicitaires dont abusait la municipalité précédente, chassée l'an dernier par un jugement du Conseil d'Etat.

En outre, le Conseil municipal a voté à l'unanimité une aide de 250.000 anciens francs aux mineurs grévistes.

Il faut signaler que, quelques jours plus tôt, et à l'initiative du P.S.U., une quête publique avait été organisée dans les rues de la ville par les syndicats et les partis de gauche. Elle avait rapporté 135.000 AF, et montrée clairement la sympathie de la population.

Au total, le fonds départemental d'aide aux mineurs aura recueilli plus de 9 millions d'anciens francs, peut-être 10 quand les derniers comptes seront faits.

J. G.

(1) Saint-Brieuc comptait officiellement 37.900 habitants en 1953 et 47.000 l'an dernier. Il est à peu près certain que la ville dépassera 60.000 habitants dans quatre ou cinq ans. Des constructions considérables sont entreprises. Cela pose d'énormes problèmes d'aménagement et d'équipement, on le devine.

LIVRES
ACHAT COMPTANT DOMICILE
Bugnard, 29, rue Durantin
Paris - ORN. 41-25

Loire-Atlantique : UNE GRANDE REVENDICATION

La création d'un complexe sidérurgique en Basse-Loire

Aux Chantiers de l'Atlantique, à Saint-Nazaire, les négociations engagées pour le nouvel accord d'entreprise n'ont pas abouti. M. Pinczon, président-directeur général, aurait reçu, la semaine dernière, les dirigeants syndicaux. Quant aux ouvriers métallurgistes, ils ont adopté une nouvelle forme d'action. Ils ont cessé leurs débrayages pour scander bruyamment dans les ateliers, et toujours sur le même rythme, des slogans ayant trait à leurs demandes d'augmentation de salaires. Tout l'après-midi de vendredi, les chantiers navals ont résonné d'un vacarme assourdissant. Notre correspondant à Saint-Nazaire, Denyse Franck, fait le point dans la métallurgie en Loire-Atlantique.

ment dans les ateliers, et toujours sur le même rythme, des slogans ayant trait à leurs demandes d'augmentation de salaires. Tout l'après-midi de vendredi, les chantiers navals ont résonné d'un vacarme assourdissant. Notre correspondant à Saint-Nazaire, Denyse Franck, fait le point dans la métallurgie en Loire-Atlantique.

(De notre correspondant à Saint-Nazaire, Denyse FRANCK)

DANS un document syndical daté de septembre 1960, l'ensemble des Unions départementales ouvrières de Loire-Atlantique rappelait qu'en dix ans il faudra créer 35.000 emplois nouveaux, c'est-à-dire 3.500 par année.

Or, à la réunion de la Commission départementale du 15 novembre 1962, il était constaté que, dans le cadre de l'aide de l'Etat pour la création d'emplois depuis 1953, il a été réalisé 1.500 emplois nouveaux seulement en Loire-Atlantique !

Le patronat ne peut que profiter de cet état de fait. Devant cette situation, les syndicats se trouvent placés devant deux options complémentaires :

- 1° Les revendications immédiates.
 - 2° Les revendications à long terme.
- Ceci pour éviter un chômage grandissant dans les années qui viennent.

Revendications immédiates

1° **Augmentation générale des salaires** : en premier lieu, nécessité de combler l'écart absolument injustifié qui sépare les salaires de la région de Loire-Atlantique et les salaires parisiens.

2° **Réduction du temps de travail** : retour, sans perte de salaire, à la semaine de 40 heures et, dans l'immédiat, tous les samedis devront être chômés, ceci sans allongement de la durée journalière du travail.

3° **Octroi de la quatrième semaine de congés payés** : seules, jusqu'ici, l'ont obtenue, en Loire-Atlantique : les Entreprises Bloud-Baudouin, à Nord-sur-Erdre, et les Entreprises

Sambron, à Pontchâteau (400 ouvriers à elles deux).

4° **Avancement de l'âge de la retraite** : 60 ans pour les hommes, 55 ans pour les femmes et les ouvriers ayant exercé des métiers pénibles et insalubres.

5° **Garantie de l'emploi et salaire mensuel garanti.**

6° **Respect du droit syndical.**

A ces revendications immédiates que lui ont exposées les délégués des trois syndicats ouvriers s'oppose, par exemple, Pinczon, directeur des Chantiers de l'Atlantique, à Saint-Nazaire :

« Les Chantiers de l'Atlantique souffrant d'un manque de commandes, dit-il, le travail n'est assuré que pour un an, les causes en étant, entre autres, la concurrence japonaise, très âpre. D'autre part, l'aide de l'Etat a diminué et il me faut comprimer mes prix de revient. »

D'autre part, Pinczon pense que la réduction du temps de travail ne peut se placer que dans une perspective internationale, et il n'accordera la quatrième semaine de congés payés que si le gouvernement le lui ordonne.

Aussi ne propose-t-il qu'une reconduction de l'accord d'entreprise sans aucun avantage nouveau, et ce pour un délai de deux ans.

Les conflits se succèdent

— Aux **Etablissements Carnaud**, à Basse-Indre (2.400 ouvriers), après une grève de 24 heures pour l'obtention d'une quatrième semaine de congés payés, les discussions sont rompues. La direction de cette entreprise est de tendance paternaliste et cherche à attacher les ouvriers à la maison.

— A la « **Navale** », les employeurs, à la commission paritaire, ont offert une augmentation horaire de 5 à 8 centimes de l'heure, selon les catégories. Les délégués syndicaux ont refusé.

— Aux **Batignolles**, même proposition d'augmentation insuffisante, même refus.

— Aux **Etablissements Guillouard**, les pourparlers sont interrompus. Les Etablissements Guillouard, qui s'occupent de tout ce qui est galvanisé, sont une entreprise familiale, très dure avec les ouvriers.

— Aux **Nantaises des Fonderies**, nombreux débrayages.

A **Chateaubriant**, aux Etablissements Huard, machines agricoles, les ouvriers n'ont pas encore obtenu satisfaction.

Les réunions intersyndicales se succèdent et les positions des métallurgistes se durcissent chaque jour davantage.

Mais si les différents syndicats métallurgistes sont unis pour les revendications et dans l'action, on peut observer quelques nuances chez les différents délégués rencontrés.

Le responsable C.F.T.C. nazairien disait que, pour être utiles à l'ensemble des travailleurs, les mouvements devraient se développer du

stade entreprise au stade fédéral, pour préparer des actions nationales, que c'était le moment de foncer et qu'il fallait associer les gars des entreprises privées aux gars des charbonnages et de l'E.D.F.

Le responsable C.G.T. nantais pensait que, jusqu'ici, les discussions faites entreprise par entreprise avaient été plus profitables aux entreprises que des actions concertées, chaque entreprise ayant ses revendications particulières et n'étant pas mûres au même moment pour l'action, mais que tout pouvait changer dans les jours qui venaient. Il croit aussi à un rapprochement sensible depuis les dernières élections des partis de gauche et que les bienfaits s'en faisaient sentir dans les syndicats.

Revendications à long terme

Pour le responsable F.O. de Nantes, la quatrième semaine de congés payés n'est pas une revendication essentielle. D'autre part, il est contre, en principe, les accords d'entreprise qui, pour lui, entrent trop dans le cadre association capital-travail cher à de Gaulle ; il leur préfère les accords collectifs assortis d'accords d'établissements. Pour lui, la loi du 11 février 1959 est essentielle pour conserver les prérogatives des organisations syndicales.

Une des grandes revendications est, en Loire-Atlantique, la création d'un complexe sidérurgique en Basse-Loire.

Une délégation de Loire-Atlantique comprenant, entre autres, le président du conseil général, les maires de Nantes et de Saint-Nazaire s'est rendu, les 11 et 12 mars, à Luxembourg, pour recevoir des conseils techniques pour la création de ce complexe de la C.E.C.A. Mais la C.E.C.A. ne peut agir que selon les décisions de la sidérurgie française et ne pourra choisir l'emplacement futur de ce complexe sidérurgique, Marseille venant en concurrence avec Nantes.

Les éléments suivants, qui pourront influencer le choix de la sidérurgie française pour s'implanter en Loire-Atlantique, sont :

— une main-d'œuvre abondante et qualifiée ;

— des matières premières, c'est-à-dire une industrie de base ;

— un emplacement tout trouvé : un terrain de 500 hectares auprès de Donges ;

— de l'énergie : centre de Cheviré, gaz de Lacq, raffinerie de Donges ;

— la possibilité de transports par minéraliers de 40.000 tonnes en important minéral de fer et charbon cokéifiable.

La création de ce complexe devrait aider à l'expansion de la région. Mais elle ne doit pas être laissée à la seule initiative privée.

Et tout l'argent dépensé pour la force de frappe ne serait-il pas plus utile pour réaliser l'expansion des régions sous-développées telle la Loire-Atlantique ?

2 splendides volumes de VICTOR HUGO

ŒUVRES POÉTIQUES COMPLÈTES
ŒUVRES ROMANESQUES COMPLÈTES

à des conditions exceptionnelles

L'œuvre de Victor Hugo domine toute l'histoire littéraire, et par son rayonnement, l'histoire tout court.

Ce sera la gloire de l'édition française d'avoir réussi à réunir en un seul magnifique volume les ŒUVRES POÉTIQUES COMPLÈTES de Victor Hugo, dispersées dans plus de vingt recueils, la plupart introuvables.

Le triomphe, à la Foire du livre de Francfort, de ce chef d'œuvre de l'édition européenne a déterminé l'éditeur à publier, également en un seul volume, tous les romans de Victor Hugo : LES MISÉRABLES, NOTRE DAME DE PARIS, QUATRE VINGT TREIZE, etc..., complétés par certains textes inconnus.

Chaque volume relié pleine toile 21x27, 1600 à 1800 p. sur beau papier, tranche supérieure dorée, illustré de documents d'époque ou de dessins de Victor Hugo, est en vente séparément à notre Service Littéraire "Librairie Pilote, 30, rue de Grenelle - Paris 7°".

Hâtez-vous de profiter de cette offre car le tirage des ŒUVRES POÉTIQUES est en voie d'épuisement, et le prix des ŒUVRES ROMANESQUES est susceptible d'être prochainement révisé.



L'ENTHOUSIASME DE LA PRESSE

Magnifique volume (COMBAT) ... la dernière merveille (L'EXPRESS)... inépuisable recueil (FIGARO)... l'événement littéraire de l'année (ARTS)... un admirable livre qui fait honneur à l'édition française (L'INFORMATION) la Grande Encyclopédie du lyrisme français (LIBÉRATION)... une extraordinaire édition (JOURS DE FRANCE)...

CONDITIONS DE FAVEUR

(FRANCE MÉTROPOLITAINE)

1°) Chaque volume (vendu séparément) : 13 f 50 par mois (10 versements) 42 f par mois (3 versements) 120 f comptant.

2°) Les 2 volumes commandés ensemble : 26 f par mois (10 versements) 80 f par mois (3 versements) 228 f comptant.

Livraison immédiate à domicile. Transport, emballages gratuits. Faculté de retour.

BON à adresser à la LIBRAIRIE PILOTE, 30, rue de Grenelle, Paris 7°.)

Je choisis de régler comptant

en 3 mensualités en 10 mensualités.

Je choisis de régler de ma commande, de la première mensualité soit _____ frs en un chèque chèque postal joint :

(Librairie Pilote - C.C.P. 13.905-31) mandat Veuillez m'adresser votre envoi contre remboursement de la totalité de ma commande de la 1^{re} mensualité.

Il est bien entendu que je garde la faculté de renvoyer dans les 48 heures le colis dans son emballage d'origine et qu'en ce cas, je serai immédiatement et intégralement remboursé.

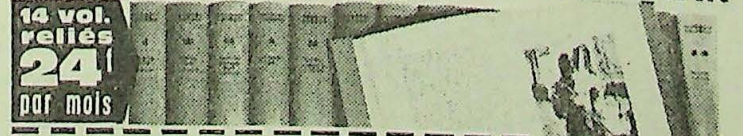
Cocher la case précédant la formule choisie.

Nom _____ Profession _____

Adresse _____ Signature _____

n° de C.C.P. ou bancaire _____

Voici enfin réédités dans une magnifique édition illustrée tous les chefs-d'œuvre d'ERCKMANN-CHATRIAN



14 vol. reliés 24 par mois

GRATUITEMENT

et sans engagement de ma part votre brochure illustrée de 16 pages sur les chefs-d'œuvre d'Erckmann-Chatrian

Nom _____ Prof. _____

Adresse _____

BON à adresser à la LIBRAIRIE PILOTE 30, rue de Grenelle 7°

LA BATAILLE DU LAIT

Tous les ans, à pareille époque, la fixation du prix de campagne du lait provoque des remous dans les campagnes. C'est que la production du lait est un appoint financier précieux pour des centaines de milliers de petits producteurs, une part importante de leur revenu annuel (environ 20 %). Autrement dit, la fixation des prix d'été et d'hiver est toujours attendue avec un grand intérêt. Cette année, on ne peut pas dire que le prix fixé a suscité un grand enthousiasme, c'est plutôt le contraire. Les cours, en effet, sont très loin de ce que réclamaient les organisations agricoles : le prix de campagne 1963 est de 35,70 centimes, se décomposant en prix d'été, 33,5 c. et prix d'hiver, 39 c., soit une hausse de 1,85 % par rapport à la campagne précédente.

Or les producteurs demandaient 13,3 % de hausse : on voit l'écart énorme qui sépare ces deux pourcentages. Les réactions ont donc été extrêmement vives : les mots « colère », « affront » sont revenus très souvent dans les communiqués, Bruel précisant : c'est « un véritable défi ». Cependant, il y a loin des paroles aux actes, puisque finalement la F.N.S.E.A. n'a pas retenu le principe d'une grève des approvisionnements : un programme d'action syndicale a été mis au point, dont la première partie est essentiellement psychologique et la seconde... secrète.

DIMINUTION DU NIVEAU DE VIE

Le mécontentement des agriculteurs est d'autant plus violent que le prix des produits nécessaires aux exploitations a monté de plus de 6 % et que les paysans ressentent comme tous les autres travailleurs l'effet de la hausse des prix au détail. Ils craignent naturellement que le gouvernement ne leur fasse supporter le poids de la « stabilisation » des prix alimentaires, ce qui se traduirait en fait pour eux par une diminution de leur niveau de vie et le renvoi aux calendes grecques de la fameuse parité.

Néanmoins, il ne semble pas que la tactique retenue par les organisations agricoles soit la meilleure. Une fois de plus, en choisissant la bataille des prix, elles se placent sur un terrain peu sûr. Il sera facile, en effet, de leur rétorquer que le problème des excédents — que nous avons maintes fois analysé — n'est toujours pas résolu et que l'augmentation de la production laitière de 60 % en douze ans, alors que la consommation ne croît que très lentement, pèse sur le prix du lait. Il est incontestable que l'accroissement des excédents ne permet pas d'envisager une hausse importante des prix, sous peine d'imposer un fonds de soutien exorbitant.

UN SYNDICALISME DUR ET CONSTRUCTIF

Une fois encore, le seul moyen de s'en sortir, c'est d'attaquer le gouvernement en l'obligeant à soutenir des réformes de structure tendant à l'organisation de la production et de la consommation par les organisations agricoles (crédit, coopération, etc.). Mais, là encore, il faut combattre et ne pas se contenter des promesses de Pisani dont on a vu la portée pratique. Ce qui implique un syndicalisme dur et constructif et non pas d'autant plus démagogue qu'il soutient les gros. Il est à craindre que l'orientation actuelle de la F.N.S.E.A. n'aille pas du tout dans ce sens.

La « bataille du lait » doit donc s'orienter, sur la pression de la base, vers la définition d'objectifs plus larges :

- renouvellement du syndicalisme (plus de combativité, plus de démocratie) ;
- politique réelle de parité en faisant payer les riches (agriculteurs ou non) ;
- réformes de structures, non plus sur le papier, mais dans les faits.

Les mineurs ont montré la méthode, aux paysans dynamiques de savoir s'en servir.

J.-C. Barigel.

BONS DE SOUTIEN : Pas un seul carnet ne doit nous être renvoyé le 21 avril...

Nous vous rappelons que tous les carnets de bons de soutien vendus (sily en a) doivent nous être renvoyés au plus tard le 21 avril. Mais nous espérons qu'il n'y en aura pas un seul.

A cette date, le règlement des bons vendus devra également nous être parvenu (ne pas oublier de mentionner en regard les numéros des bons).

Le tirage des lots : Renault RL 4, meuble combiné stéréophonique, etc., se fera au cours d'une GRANDE FETE :

Spectacle de variétés, tirage des lots, bal jusqu'à l'aube avec l'orchestre de Roland Audy et ses Cha-Cha Boys,

avec la participation de nombreuses vedettes.

Le mardi 30 avril, à 20 h 45 (veille du 1er mai), à la Maison des Syndicats, 33, rue de la Grange-aux-Belles, Paris-10^e, métro Colonel-Fabien.

DES MAINTENANT, RETENEZ VOTRE SOIREE ET VOTRE NUIT

DU 30 AVRIL 1963

PIECE A L'APPUI

La C.E. de la 18^e section propose à ses militants de collaborer à la rédaction et la diffusion d'un bulletin de liaison.

Avec pièce à l'appui. C'est-à-dire le premier numéro de « Liaisons 18 ». A suivre.

LE PROGRAMME DE L'ECOLE INTERFEDERALE

L'Ecole interfédérale de la région parisienne s'ouvrira le mardi 23 avril, au « Temps Présent », 68, rue de Babylone.

Nous donnons ci-dessous son calendrier et son programme détaillé :

- I. — L'INITIATION THEORIQUE (5 séances) :
 1. L'étude de la charte : le socialisme (mardi 23 avril).
 2. L'étude de la charte : le collectivisme et la planification (lundi 29 avril).
 3. L'étude de la charte : l'Etat démocratique et socialiste (lundi 6 mai).

Aidez le P.S.U.

Nos appels ont été entendus par de nombreux amis.

Plusieurs milliers de francs ont été les bienvenus. Cela ne suffit pas. Vous avez répondu par priorité et vous avez eu mille fois raison à notre effort de solidarité pour les mineurs. Mais n'oubliez pas que les efforts du P.S.U. en faveur des grévistes, notamment les nombreux déplacements qu'ils ont imposés ont été onéreux. Que tous ceux qui en ont la possibilité, envoient à Maurice Klein, leur engagement de payer volontairement des cotisations mensuelles (37, rue de Trévisse, Paris-9^e - C.C.P. 4435-35 Paris).

Il va sans dire que le paiement immédiat des douze mensualités est accepté !

Le Secrétaire national, Edouard DEPREUX.

Le Trésorier national, Maurice KLEIN.

Je soussigné (nom, prénoms, adresse)

m'engage à verser chaque mois, à Maurice Klein, trésorier du Parti Socialiste Unifié, la somme de :

..... F.

Signature :

4. L'étude de la charte : le caractère démocratique du Parti (lundi 13 mai). — 5. La stratégie du Front socialiste (lundi 20 mai).

II. — L'INITIATION PRATIQUE (5 séances) :

1. Les statuts du P.S.U. (lundi 27 mai).
2. La réunion de la section (mardi 4 juin).
3. Le travail local (lundi 10 juin).
4. Le travail de l'entreprise (lundi 17 juin).
5. Les moyens de propagande écrite et orale (lundi 24 juin).

UNE PAGE « JEUNESSE »

Tribune Socialiste se propose d'ouvrir une rubrique régulière abordant les différents problèmes plus spécifiquement « jeunes ». Les camarades de province intéressés par une collaboration à sa rédaction ou qui peuvent devenir des correspondants locaux sont priés d'entrer en contact avec « Tribune » en adressant leur courrier à : « Page jeunesse », Tribune socialiste, 8, rue Henner, Paris (9^e).

REUNION PUBLIQUE A VIGNEUX (S.-et-O.)

Le vendredi 19 avril, à 21 heures, au café « Couronné », à Vigneux, les militants du P.S.U. invitent à leur réunion publique les travailleurs qui sont soucieux de l'unité d'action des forces de gauche et qui pensent que la franche discussion ne pourra que renforcer la marche vers le socialisme.

Au cours d'une réunion-débat, le camarade Calvès, du Comité politique national, traitera le sujet : « Comment la Gauche peut assurer la succession à de Gaulle ».

NECROLOGIE

Nous apprenons avec tristesse la mort de Lydia Dan, qui vient de disparaître à New York.

Elle allait avoir 85 ans. Dès 1900, elle était entrée dans le Mouvement social-démocrate russe et travaillait au secrétariat de Iskra, à Munich. Avant son retour à Munich, à plusieurs reprises arrêtée et déportée en Sibérie sous le tsarisme, elle travaillait en liaison avec son frère Julius Martov, grand théoricien du marxisme et de l'histoire révolutionnaire ; elle a participé à l'élaboration du programme politique des Mencheviks.

Après la Révolution d'Octobre, elle a travaillé avec le Soviet pour la protection de l'enfance et la Croix-Rouge politique pour l'aide aux prisonniers politiques.

En 1922, elle est exilée en compagnie de son mari, Théodore Dan, autre grande figure du parti menchevik.

Dès lors, elle suit la dramatique odyssée des réfugiés : en Allemagne jusqu'en 1933 ; en France jusqu'en 1940 ; à New York jusqu'à sa mort.

Elle ne s'était jamais désintéressée des problèmes politiques français et quoique attristée d'une nouvelle scission socialiste, elle avait suivi avec intérêt la naissance du P.S.U.

Mise au point

Un certain nombre d'abonnés à notre hebdomadaire ont eu, cette semaine, la désagréable surprise de recevoir, au lieu de « Tribune Socialiste », le journal « Scout ».

Nous vous prions d'excuser cette erreur et nous vous devons une explication.

A la sortie de l'imprimerie, « Tribune Socialiste » est pris en charge par un « routeur » qui fait également l'expédition de nombreux journaux. Une des ouvrières s'est trompée de paquet de bandes. Lorsque la confusion a été découverte, il était trop tard, une partie des journaux de la région parisienne était déjà postée.

Pour être certains que, malgré cela, tous les abonnés recevront bien leur journal, nous avons décidé une deuxième expédition.

L'administration de Tribune Socialiste.

BULLETIN D'ADHESION

Nom
Prénom
Adresse

déclare vouloir adhérer au Parti Socialiste Unifié et demande à être mis en contact avec la section la plus proche.

(Bulletin à retourner au siège du P. S. U., 8, rue Henner, Paris (9^e).

Cinéma

PANTHÉON 13, rue Victor-Cousin
ODE 15-04

Permanent de 14 h. à 24 h.
Semaine du 10 au 17 Avril

Les Oliviers de la Justice

STUDIO 43 43, Faubourg Montmartre
PRO. 63-40

Semaine du 10 au 17 Avril

LES BOURREAUX MEURENT AUSSI
de Fritz Lang
en v. o.

Au même programme :
Un dimanche à Pékin
C. Marker

TRIBUNE Socialiste

HEBDOMADAIRE DU PARTI SOCIALISTE UNIFIE

● Administration : ● Rédaction :
54, bd Garibaldi Paris (XV^e) 8, rue Henner Paris (IX^e)
Tél. : SUP 19-20 Tél. : PIG 65-21

● Publicité :
Geneviève Mesguiche
6, Avenue du Maine
Paris-14^e. Tél. : LIT 19-39.
Pub. Littéraire: 71, r. des St-Pères, Paris

Abonnement : C.C.P. Paris 5826-65

3 mois	7,5 F
6 mois	15 F
1 an	28 F
Soutien	50 F

Directeur-Gérant de la publication : Roger CERAT

LES IMPRIMERIES LAMARTINE S.A.
62-61, rue La Fayette
Paris (9^e)



Simone Signoret et Stuart Whitman.

Livres

CESAR PAVESE

VOICI la première biographie de Cesare Pavese, le plus grand écrivain italien d'après-guerre. Elle est écrite par Davide Lajolo, député communiste italien, qui fut l'ami de Pavese.

Le portrait est honnête et bien documenté, mais lorsque Lajolo essaie d'expliquer Pavese, il a tendance à simplifier. En effet, Lajolo est un homme tout d'une pièce, les pieds bien sur terre. Pavese, par contre, est un être complexe, angoissé. Toute sa vie, il rechercha la simplicité, le bonheur, l'amour et il ne connut que déception, complication, solitude. Il aurait voulu pouvoir être un écrivain et avoir une famille, des enfants. Rien n'a été possible. Pavese se suicida, dans une chambre d'hôtel à Turin, en 1950.

Son journal, le Métier de Vivre,

dont le titre à lui seul manifeste déjà la difficulté d'être qu'il rencontra toute sa vie, retrace la lente décomposition d'un homme de plus en plus maître de son art, de moins en moins maître de son existence. Affirmant que la vie vaut la peine d'être vécue, il avait peur de mourir, de risquer sa vie ; et pourtant, dès que l'échec se présentait, il retrouvait son vice absurde, sa mortelle tentation : si ce n'est que cela, la vie, alors, ce n'est pas la peine...

Très bien traduit par Dominique Fernandez, spécialiste de la littérature italienne et de Pavese en particulier, l'ouvrage de Davide Lajolo est une bonne contribution à la connaissance d'un très grand écrivain.

Gallimard, éditeur, 17 francs.

O. Hahn.

LE COQ ROUGE par Miodrag Bulatovic

Miodrag Bulatovic, un nom, aujourd'hui inconnu, mais qui demain aura une grande notoriété dans le monde des lettres. En effet, ce fils de montagnard yougoslave, qui jusqu'à seize ans vivait en compagnie de chèvres et n'avait jamais ouvert un livre, vient de faire une entrée très remarquée dans la littérature avec son premier roman « Le Coq rouge » (1).

Dès les premières pages, nous sommes conquis par cette histoire émouvante et cruelle. Dans un village du Monténégro, c'est la fête, on célèbre une noce, mais une noce curieuse : le marié est lâche et sournois. Contraint au mariage, il ne pense qu'à fuir. Les divertissements tournent à la débauche, à la beuverie et au viol.

Maharen, personnage central du roman, pauvre hère, moitié saint, moitié diable, est humilié par toute la noce. Il possède pour seule richesse un coq rouge, que la noce dans sa furie veut lui ravir. Le coq représente le symbole de la dignité de l'homme. Les villageois ivres enlèvent le coq à Maharen, il est question de le manger, mais le coq leur échappe, prend son envol et échappant à la folie des hommes s'élève très haut dans le ciel.

Emouvante histoire, et combien symbolique.

Bulatovic lance dans ce roman un cri d'amour aux accents déchirants.

Marcel Aizertin.

(1) « Seuil », édit. 12 F.

TOUT le monde n'a pas lu Clausewitz ou Lénine. Tout le monde ne sait pas nécessairement discerner une « guerre juste » d'une « guerre injuste ». Mais n'importe qui peut se trouver un jour dans une situation critique qui l'oblige à agir en homme ou en salaud, en femme ou en garce. C'est précisément ce qui arrive à Thérèse (Simone Signoret), l'héroïne de « Le Jour et l'heure ». Amenée par hasard à héberger un aviateur américain (Stuart Whitman), dont l'appareil a été abattu par la D.C.A. allemande, en 1944, Thérèse en viendra à lier son sort à cet inconnu tombé du ciel, à lui sacrifier sa vie de bourgeoise tranquille et d'épouse fidèle. Au côté de l'homme traqué qu'elle a accepté d'accompagner jusqu'à la frontière espagnole, elle apprendra à souffrir, à aimer et à se battre.

Résumée en quelques lignes, l'histoire évoque peut-être quelque roman-photo édifiant. C'est oublier l'intervention du réalisateur. De René Clément, le moins que l'on puisse dire est qu'il n'a pas pour habitude de travailler dans la confiserie. Ici (et avec l'aide de Roger Vailland, dialoguiste), il a su donner à son histoire les dimensions et le ton de la tragédie ; d'une tragédie que ne sont pas prêts d'oublier ceux qui ont connu les années sombres de l'occupation : Les miliciens (les harkis de l'époque), le marché noir, les bourgeois collabos, les résistants à la merci d'un mouchard, les flics puants ou prudents (surtout aux alentours de juin 44), la Gestapo, les tortures (ohé Godard !), les attentats, les maquis...

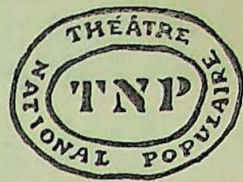
On pense bien entendu à « La Bataille du Rail ». Mais ce n'est pas seulement une question de date. Il s'agit aussi du même poids de chair et de larmes, de courage et d'amour qui donne à l'ensemble la densité d'une œuvre accomplie et exemplaire.

Jean-Jacques Vernon.

Théâtre

LUMIERES

DE



BOHEME

DE VALLE INCLAN

Un Madrid « ... absurde, brillant et famélique », une Espagne fin de siècle, bien présente avec ses policiers miséreux et haineux, ses aristocrates précieux mais méprisants, une Bohème le yeux fixés non pas sur la ligne bleue des Vosges mais sur les lumières de Paris-Verlaine, Beaudelaire, Victor Hugo, sympathisant avec le prolétariat en lutte contre les « pédés » de l'Action citoyenne, défenseurs de l'ordre et de la propriété et entichés de révolutions « modernistes », voici sommairement brossé le tableau sur lequel se déroule « Lumières de Bohème ».

La pièce expose l'agonie d'un esprit libertaire, d'un suicidé de la société. Par instants, des visions d'une justesse saisissante éclairent le propos. D'abord et précisément dans ce parallélisme exprimé confusément entre la révolte « artistique » et la lutte sociale. Valle Inclan en montre les contradictions, les limites : la liquidation en prison du militant anarchiste et la libération sur intervention ministérielle du « génie » poétique expose l'importance respectueuse que le pouvoir accorde aux oppositions de l'un et de l'autre.

Cela ne signifie pas que « Lumières de Bohème » soit une pièce claire, exemplaire, etc., au contraire. Elle s'achève par une scène en porte à faux et tout au long de l'exposé bien des bavardages ou des lenteurs apparaissent. Mais l'ensemble est riche.

La mise en scène serrée de Wilson et l'interprétation de ce dernier dans le rôle de Max contribuent à la réussite du spectacle. Décors habiles de Jean Le Marquet. Spectacle à voir. Un conseil : penser à autre chose durant la scène où Riquier « joue » Basile, l'étudiant en médecine. C'est d'un mauvais goût et d'un cabotinage accomplis.

Emile COPFERMANN.

A Montreuil...

BOULEVARD DURAND

L'Union locale des Syndicats C.G.T. et le Centre Culturel de Montreuil ont présenté le 5 avril « Boulevard Durand », de Salacrou, dans la mise en scène de André Reybaz. Le succès de la pièce fut total, comme il le fut dans toutes les villes du Nord où le C.D.N. a présenté la pièce.

On sait que Salacrou, en écrivant cette pièce, s'acquittait d'une dette : « Boulevard Durand », c'est, avant tout le souvenir d'un enfant révolté qui, en 1910, croyait à la perfection de l'humanité, et qui, d'un coup, découvrait une injustice flagrante que d'autres n'avaient » (Salacrou).

Cette injustice, pour l'anarchiste révolutionnaire qu'était Jules Durand, c'était l'odieuse exploitation de la classe ouvrière par le patronat. Peu avant la première guerre mondiale, la bourgeoisie, dans différents pays songeait au partage du monde (l'affaire d'Agadir en 1907 opposait les bourgeoisies française et allemande pour la domination économique du Maroc).

Quand, en 1910, se constitua l'Union des Syndicats havrais avec Durand à sa tête, le patronat a usé de toutes les répressions pour briser le syndicat des charbonniers ; la condamnation à mort de Durand devait servir d'exemple pour le capitalisme afin de briser les revendications ouvrières ; mais cet acte fut jugé trop dangereux et Briand, le président d'alors, fut contraint de commuer la peine en emprisonnement. Sur l'intervention de Jean Jaurès et d'Anatole France et sur la pression de la solidarité ouvrière internationale, Jules Durand fut réhabilité en 1918. Mais il était trop tard : il devint fou en prison et mourut dans un asile psychiatrique en 1926.

Remercions Salacrou de cette chronique d'un militant syndicaliste assassiné par la classe bourgeoise. Autant dire que ce théâtre-là, celui que nous propose Reybaz, est l'illustration exemplaire d'un théâtre qui ne propose pas « l'union sacrée de toutes les classes », mais la propagation de la lutte des classes.

Pierre UYTERHOEVEN.

Tribune Socialiste fait profiter ses lecteurs amis des beaux livres d'une affaire exceptionnelle

en leur offrant pour

29,50 F
ou lieu de
75 F

L'ouvrage désormais classique de Léon Moussinac

LE THÉÂTRE DES ORIGINES À NOS JOURS
dans sa magnifique édition reliée toile, sous emboîtement,
illustrée de 438 documents en noir et 15 p. couleurs.

On sait quelle autorité Moussinac représente en matière de Théâtre et de Cinéma. Son ouvrage, qui retrace l'évolution de l'Art Dramatique sous toutes ses formes (drame, comédie, ballet, opéra) et dans tous les pays, est un livre de fond pour toutes les bibliothèques, tant par la solidité de l'information, que par la prodigieuse richesse de l'illustration.

permet d'offrir un petit nombre d'exemplaires neufs, au prix dérisoire de 29,50 F (plus 3,70 F pour envoi recommandé) de cet ouvrage, naguère vendu 75 F en librairie. Nous serons heureux d'en faire profiter, avec faculté de retour, les premiers lecteurs qui répondront à cette annonce en envoyant le bon ci-dessous à notre Service Littéraire Librairie Pilote, 30, rue de Grenelle Paris-7^e.



Une chance exceptionnelle nous

BON à adresser à LA LIBRAIRIE PILOTE,
30, rue de Grenelle - Paris-7^e.

Veuillez m'adresser, recommandé, LE THÉÂTRE de Léon Moussinac que je règle ci-joint 33,20 F (29,50 + port 3,70 F) en un mandat chèque chèque postal (inclus) au compte Librairie Pilote CCP Paris n° 13905.31.

Il est bien entendu que je garde la faculté de retourner l'ouvrage dans les 48 heures, et qu'en ce cas je serai immédiatement remboursé.

Nom.....

Profession.....

Adresse.....

Service « T.S. »